

Ligue des Droits de l'Homme  
Action Luxembourg Ouvert et Solidaire

**Questionnaire aux partis politiques  
à l'occasion des élections législatives  
du 20 octobre 2013**

**Octobre 2013**

Ligue des droits de l'Homme (ALOS-LDH a.s.b.l.)  
10-12, rue Auguste-Laval, L-1922 Luxembourg  
ldh@ldh.lu  
www.ldh.lu

# 1. Constitution, institutions et organisation politique de l'État

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	DP	Piratepartei	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p><b>1.1.1. Comment votre parti politique compte-t-il mener à terme la réforme constitutionnelle en cours ?</b></p>	<p>Nous avons assisté aux travaux de la commission des institutions et de la révision constitutionnelle de la Chambre des Députés en demandant un large débat public parallèlement à ces travaux.</p>	<p>L'ADR a retenu dans son programme électoral :</p> <p><i>„Die ADR bat, im Rahmen der Arbeiten der zuständigen Kommission der Abgeordneten-kammer, ihre konkreten Positionen zur Verfassungsreform veröffentlicht. Sie sind auf der Internetseite der ADR (<a href="http://www.adr.lu">www.adr.lu</a>) jederzeit abrufbar.</i></p> <p><i>Das nächste Parlament wird die Beratungen über die Verfassungsreform weiterführen. Die ADR wird sich dafür einsetzen, dass die Verfassung wieder mehr Stabilität erhält und dass wieder verantwortungsvoller mit dem Grundgesetz des Staates umgegangen wird.“</i></p> <p>En ce qui concerne la procédure à suivre, l'ADR est d'avis qu'il est essentiel de soumettre la révision constitutionnelle à un référendum. Dans un souci de cohérence, celui-ci devra porter sur l'ensemble du texte, et non pas sur les différents chapitres ou sur un nombre limité de dispositions.</p>	<p>Pour le KPL, la réforme de la constitution doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pannulation des prérogatives du Grand-duc et la mise sur pied d'une République</li> <li>- la séparation de l'Eglise et de l'Etat</li> <li>- l'introduction des droits sociaux, du droit de l'enfant, et du droit de grève</li> <li>- la soumission au vote de toutes les fonctions de responsabilité.</li> </ul>	<p>- Die DP will die Vorarbeiten über einen neuen Verfassungsentwurf im Parlament zügig zu Ende bringen.</p>	<p>Le parti pirate entamerait une réforme sur base de participation citoyenne. Le programme électoral en en parle de façon suivante :</p> <p><i>D'Verfassungsreform, déi am Moment vun der Chamber ausgeschafft gëtt, muss fir de groussen Public opgemaach ginn. Nëmme wann d'Bierger an d'Biergerinnen d'Méiglechkeet hunn hir egen Iddien an d'Reform mat anzubringen ka sécherstellen ginn, dass d'Verfaassung dat aktuell Gesellschaftsbild widerspiegelt. Dës Inverantwortung vun der Verfaassung soll immer e Biergerkomitee entoen, won all Bierger ka Proposen areechen. Um Enn soll immer e Referendum immer d'Verfassungsreform decidéiert ginn.</i></p>	<p>La réforme de la Constitution doit être mise en oeuvre en priorité, mais elle doit également se faire avec une implication plus importante des citoyens et citoyennes.</p>	<p>Pour le LSAP, l'agenda pour le futur du Luxembourg commence par une réforme d'Etat complète. Au cours des dernières décennies les problèmes au niveau de la gouvernance se sont accumulés et dramatiquement aggravés. La Constitution reste à la traîne par rapport aux réalités sociales et le droit de vote ne tient pas compte d'une partie essentielle de la population.</p> <p>Le système politique se heurte à ses limites et nécessite un renouvellement fondamental. Le Luxembourg a besoin d'un ministre d'Etat à temps plein, qui ne se limite pas seulement à qualifier la simplification administrative de son domaine, mais qui coordonne et fait avancer avec fermeté toutes les réformes nécessaires.</p>	<p>Il nous importe de réformer la Constitution en nous fondant sur les travaux de la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle et du Conseil d'Etat avec l'objectif de rechercher le consensus le plus large possible afin d'adapter ce texte fondamental aux exigences d'une démocratie parlementaire du 21<sup>e</sup> siècle.</p>	<p>Les députés sont élus par le peuple, ce qui veut dire que le député doit être à l'écoute de ces citoyens afin de faire appliquer les revendications proposées. Le PID prévoit que le peuple puisse travailler et donner ces arguments et ces idées.</p> <p>Nous proposons des référendums afin que chacun puisse choisir oui ou non, et pas que des députés viennent avec des lois et des propositions auxquelles il n'y a ni tête et ni queue.</p> <p>Le référendum, c'est une grande réforme constitutionnelle, politiquement vu les lois et les arrangements des lois, quelques uns ont bien été aboutis et d'autres sont catastrophiques. Avec un référendum il y a une approche plus précise avec le citoyen et donc une politique vraiment démocratique et pas démocratique comme actuellement en place.</p>
<p><b>1.1.2. Envisagez-vous une participation plus large des citoyens à ce processus, au-delà d'un simple référendum?</b></p>	<p>Un débat public n'a pas été voulu par la Chambre actuelle. Nous allons renouveler nos pressions après les élections.</p>	<p>Pour l'ADR, il est surtout essentiel que les citoyens soient informés sur les différentes positions sur la réforme constitutionnelle. Il serait par exemple inadmissible que la</p>	<p>Cette réforme doit être précédée d'un débat, aussi large que possible, auquel doit être invitée à participer toute la population. Le référendum ne</p>	<p>und im Rahmen eines partizipativen Prozesses gemeinsam mit der Zivilgesellschaft diskutieren und die Bevölkerung im Rahmen einer Informationskampagne ausführlich über die</p>	<p>Oui. Cf. 1.1.1</p>	<p>Nous comptons lancer à cet effet un débat public sur la réforme de la Constitution, sur base des propositions qui sont élaborées par la Chambre des Députés. Ce débat serait à clôturer par un référendum qui soumettra</p>	<p>Le LSAP veut qu'en amont d'une réforme fondamentale de la Constitution, les citoyennes et citoyens puissent décider des questions</p>	<p>La révision constitutionnelle ne saurait cependant se faire sans une participation large de la population</p> <p>Extrait du</p>	<p>Oui, nous envisageons que les questions soient en premier lieu analysées par les associations et les personnes privées. S'ils trouvent qu'une loi ou une</p>

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	DP	Piratepartei	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
		couverture par les médias ne soit pas équitable et ne reflète pas les différentes positions.	doit pas être seulement consultatif, toutes les modifications à la constitution qui en découleront devront être adoptées par le gouvernement.	Änderungen ins Bild setzen. Auf dieser Basis soll die Verfassungsreform per Referendum zur Wahl gestellt werden.		le Constitution amendée au vote des électeurs et électorales.	essentielles par referendum.	programme électoral : <i>Wir sind gegen eine Verfassungsrevision ohne breite Bürgerbeteiligung. Im Gegenteil: Wir möchten sie stärker mit einbeziehen. Wir streben in grundlegenden Verfassungsfragen eine weitgehendste Übereinstimmung aller politischen Kräfte an. Wir werden die Details einer Verfassungs-Referendumsprozedur klären. Denn die Verfassung betrifft alle Bürger.</i>	proposition de loi n'est pas correctement élaborée, elles peuvent donc faire appel à un référendum et de gèler cette loi. L'une des philosophies du parti est l'équité : à travers la démocratie de base, intégrer tous les citoyens dans les procédures et les décisions.
<b>1.1.3. Est-ce que votre parti serait favorable à la tenue d'une Convention nationale pour la réforme constitutionnelle réunissant les forces vives de la société, à l'exemple de la convention mise en place pour la rédaction de la constitution européenne ?</b>	Nous préconisons dans notre programme électoral la tenue d'une telle convention avec la participation des syndicats et associations. Certaines questions importantes devront être soumises à un référendum.	L'ADR n'y est en principe pas opposé, mais il faut surtout garantir que les différentes positions soient représentées d'une manière équitable.	Le KPL est évidemment favorable à la tenue d'une Convention nationale pour la réforme constitutionnelle.		Oui cf. 1.1.1		Avant le référendum en question, le LSAP veut organiser des forums-citoyens et entamer une discussion sur les défis et les objectifs de la réforme constitutionnelle envisagée. Dans ce contexte, des points importants sont pour le LSAP e.a. la séparation stricte des pouvoirs entre le Gouvernement, le Parlement et la Justice, la limitation du nombre des mandats des ministres, la restriction du cumul de mandats politiques nationaux et communaux, la limitation des pouvoirs du Chef de l'Etat ainsi qu'une séparation stricte entre Etat et églises.  En outre, le LSAP se prononce en faveur d'une réduction du nombre de députés, une limitation du nombre des membres du		Favorables, nous le sommes. La constitution européenne devra aussi l'être, car elle doit être élaborée par le citoyen, et pas par des bureaucrates ou technocrates qui n'ont pas été votés ou choisis par les citoyens, car la démocratie intégrale doit être appliquée. C'est un long combat, car les lobbies sont là.

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	DP	Pirarteipartei	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
							Gouvernement et en faveur d'un regroupement ciblé des attributions politique au niveau du Gouvernement.  D'autres points centraux en rapport avec une réforme d'Etat complète sont une simplification administrative conséquente et une réorientation fondamentale du fonctionnement de l'Etat.		
<b>1.2.1. Quelle est votre position concernant le droit de vote actif et passif des étrangers (y compris de pays tiers) résidant au Luxembourg, tant aux élections nationales qu'européennes ?</b>	Nous y sommes favorables. Quand 44% de la population ne peuvent participer aux décisions qui les concernent nous vivons une crise de la représentation démocratique du peuple.	L'ADR est favorable à ce que les dispositions actuellement en vigueur soient conversées.  L'ADR est opposé au droit de vote des étrangers pour les élections nationales, puisque les étrangers ont depuis 2009 la possibilité d'obtenir la nationalité luxembourgeoise tout en gardant leur nationalité d'origine. Il est notamment important que les étrangers se familiarisent aussi bien avec la langue nationale (dans ce cas le luxembourgeois) que l'histoire, les institutions, etc. d'un pays avant de pouvoir y participer à ce niveau-là à la vie politique.  Les élections européennes doivent être réservées aux personnes ayant la citoyenneté européenne.	Pour pouvoir voter aux élections législatives, le KPL estime qu'il faut avoir la nationalité luxembourgeoise. Cependant, il considère que celle-ci peut être acquise après trois ans de résidence au Luxembourg, à condition de connaître, soit le français, soit l'allemand, et d'avoir une connaissance passive du luxembourgeois. Le KPL est également favorable à l'application du droit du sol.	- Die DP ist der Ansicht, dass es auf Dauer nicht gesund ist, fast die Hälfte der Bevölkerung, Menschen mit denen wir jeden Tag zusammenleben und -arbeiten, von politischen Rechten teilweise oder ganz auszuschließen. Daher haben wir uns klar dafür ausgesprochen, unseren ausländischen Mitbürgern in allen Belangen bei den Europa- und Kommunalwahlen dieselben Rechte zuzugestehen als den Luxemburgern. Wir sind auch immer noch der Meinung, dass eine Ausdehnung des aktiven und passiven Wahlrechts auf die nationalen Wahlen geführt und bis 2016 abgeschlossen werden muss. Neben den sicherlich zu klärenden juristischen und verfassungsrechtlichen Fragen, muss diese Diskussion intensiv, sachlich und im gegenseitigen Respekt mit den Luxemburgern geführt werden. Parteiübergreifend muss sich deshalb das Wort gegeben werden, ohne Polemik an diese Thematik heranzugehen.	Notre programme est clair dans ce point. On revendique un droit de vote actif et passif à partir d'un an de résidence. Le vote obligatoire doit être aboli.  Mir fuerderen datt d'Walrecht grondsätzlech erneiert gëtt. Engersäits muss Walpflicht ofgeschaf ginn an anerersäits d'Walrecht op Jonker an op Net-Lëtzebuurger erweidert ginn. Jiddere soll fräi sinn z'entscheiden ob a wien e wiele wëll -dozou gehéiert och de Choix zouzeloossen net wielen ze goen. D'Walpflicht limitéiert de fräie politesche Choix a muss ofgeschafft ginn. Nëmmen duerch eng Erweiderung vum Walrecht op Jugendlecher ab 16 Joer an op Net-Lëtzebuurger kann den Walsystem zu Lëtzebuerg demokratesch Standards respektéieren. Dofir fuerdere mir en aktivt a passivt	Extrait du programme électoral (version non finale) : <i>Europawahlen</i> <i>Alle in Luxemburg wohnenden EU-Bürger können entweder in ihrem Heimatland oder in Luxemburg an der Europawahl teilnehmen. Wenn sie in Luxemburg wählen möchten, müssen sie sich in die Wahllisten einschreiben und außerdem in den Genuss von Ausnahmeregelungen kommen, die es in anderen EU-Ländern so nicht gibt. Sie müssen mindestens seit 2 Jahren in Luxemburg wohnen, oder gar seit 5 Jahren wenn sie vom passiven Wahlrecht Gebrauch machen möchten.</i> <i>déi greng werden</i> <i>-- die Informations- und Sensibilisierungskampagnen zur Einschreibung von Bürgerinnen und Bürger ohne luxemburgischen Pass in das Wahlregister verstärken;</i> <i>-- allen Bürgern der Europäische Union das Wahlrecht zu den Europawahlen ohne Residenzklauseel zugestehen. Diese Regel sollte innerhalb der EU zum Standard werden, damit auf diese Weise Luxemburger, die im Ausland leben auch zu denselben Bedingungen</i>	Le fait que presque la moitié de la population n'a pas de voix consultative aux élections législatives révèle un déficit démocratique évident auquel doit être remédié. Le LSAP soutient une ouverture progressive du droit de vote pour les concitoyens non-luxembourgeois ayant déjà participé aux élections communales ou européennes. Aux jeunes doit être accordé la possibilité de participer aux élections européennes, communales et législatives à partir de l'âge de 16 ans.	Nous considérons la citoyenneté implicitement liée à la nationalité, en sorte que le droit de vote aux élections nationales reste réservé aux Luxembourgeois, car elle permet de jouir de la plénitude de droits. C'est la raison pour laquelle nous voulons qu'un grand nombre de citoyens de nationalité non-luxembourgeoise puisse choisir d'opter pour la nationalité luxembourgeoise. Afin de parfaire l'intégration des citoyens non-luxembourgeois et leur permettre de jouir pleinement des droits politiques, nous avons activement soutenu les modifications apportées à la loi sur la nationalité en 2008. La possibilité d'acquérir la double nationalité en est l'élément le plus connu. Nous sommes également en faveur des modifications contenues dans le projet de loi 6561	Chaque citoyen devrait être actif dans le pays où il réside. Avant d'appliquer cette loi dans le Luxembourg, elle devrait être appliquée dans les autres pays. Le citoyen qui habite ici au pays et qui se sent chez lui, a le droit de voter et de prendre aussi des choix. Il y aura quand même un âge minimum de résidence à respecter à l'égard des résidents.

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	DP	Pirartei	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
				<p>Wir denken, dass vor allem das grundsätzliche Kriterium der Residenzdauer strenger sein sollte, als wie bei der von uns vorgeschlagenen Reform des Nationalitätsgesetzes. Ausländische Mitbürger, die diese Kriterien erfüllen und sich in die Wählerliste eingetragen haben, müssen wie alle Luxemburger die Wahlpflicht respektieren.</p>	<p>Wahlrecht für Awunner mat lëtzebuergescher Nationalitéit ab 16 Joer an en aktiivt a passivt Wahlrecht fir all Awunner ouni lëtzebuergesch Nationalitéit déi säit mindestens 1 Joer hire Wunnsätz zu Lëtzebuerg hunn.</p>	<p><i>mitwählen dürfen;</i> <i>Nationalwahlen</i> <i>Bei den Wahlen zum Luxemburger Parlament sind EU-Bürger weiterhin ausgeschlossen.</i> <i>Damit wird die demokratische Legitimierung des Parlamentes jedoch untergraben, denn die Abgeordneten sollen alle Bürger des Landes vertreten, nicht nur jene mit Luxemburger Pass. déi gréng werden</i> <i>-- - das allgemeine aktive Wahlrecht bei den Nationalwahlen auch auf nicht-luxemburgische Bürger und Bürgerinnen ausdehnen, insofern sie seit mindestens fünf Jahren im Land wohnen. Sie sollen automatisch in die Wabllisten eingeschrieben werden, insofern sie dadurch nicht ungewollt ihr nationale Wahlrecht im Heimatland verlieren. Damit müssten dann auch Nicht-Luxemburger Bürger der in Luxemburg üblichen Wahlpflicht nachkommen; Kommunalwahlen.</i> <i>An den Kommunalwahlen dürfen sowohl EU Bürger und als auch die Nicht-EU Bürger teilnehmen insofern sie sich in die Wabllisten eingeschrieben haben. Auch in diesem Fall soll das Wahlrecht zur Wahlpflicht werden, damit auch allen Bürgern die gleichen Rechte und Pflichten zugestanden werden. déi gréng werden</i> <i>-- - die automatische Einschreibung der nicht-luxemburgische Bürger und Bürgerinnen in die Wählerlisten für die Kommunalwahlen einführen. Damit müssten dann auch Nicht-Luxemburger Bürger der in Luxemburg üblichen Wahlpflicht nachkommen;</i> <i>-- - die Mindestresidenz zur Ausübung des passiven Wahlrechtes auf kommunaler</i></p>		<p>alors qu'elles visent à faciliter à nouveau l'accès à la nationalité luxembourgeoise.</p> <p>Concernant les élections pour le Parlement européen, nous voulons que les citoyens européens résidant au Luxembourg se verront accorder pour les élections européennes de 2014 le droit de vote actif et passif, et ce sans condition de durée de résidence.</p> <p>Concernant le droit de vote des citoyens non-luxembourgeois au niveau communal nous souhaitons agir au niveau de l'Union européenne pour trouver une solution commune et permettre à tous les citoyens européens de disposer des mêmes droits politiques.</p>	

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	DP	Pirarte Partei	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
						<i>Ebene von derzeit fünf auf drei Jahre heruntersetzen</i>			
<p><b>1.3.1. Médiateur et contrôleur des lieux de privation de liberté -- Envisagez-vous de séparer ces deux fonctions et de mettre en place un système de contrôle externe des lieux privatifs de liberté indépendant du médiateur ?</b></p>	<p>Nous sommes pour une réforme fondamentale des prisons, misant moins sur l'incarcération, et plus sur des peines alternatives et une resocialisation sérieuse. Ceci ca de pair avec une réforme du Code Pénal, et notamment la dépénalisation de la consommation de drogues, ce qui diminuerait la population carcérale et rendrait probablement inutile la construction d'une nouvelle maison de détention préventive. Avant de discuter de l'organisme de contrôle public adéquat, nous proposons un large débat sur toutes ces questions.</p>	<p>L'ADR a retenu dans son programme électoral:</p> <p><i>„Der Ombudsman kann sich nicht in die Entscheidungsbefugnisse des Jugendrichters einmischen. Auch ist darauf zu achten, dass alle Berufsgruppen, die beim Strafvollzug, in Erziehungsanstalten oder anderswo an der Ausübung der Justiz mitwirken, das Berufsgeheimnis und gegebenenfalls das ärztliche Berufsgeheimnis in vollem Umfang respektieren. Der Ombudsman, in Ausübung seiner Kontrollfunktion, kann weder gerichtliche Entscheidungen in Frage stellen, noch Gerichtsakten oder gar medizinische Dokumente kontrollieren. Solchen Tendenzen, wie sie in letzter Zeit vermehrt aufgetreten sind, ist Einhalt zu gebieten. Auch darf die Ausübung der Kontrolle durch den Ombudsman, z.B. in geschlossenen Anstalten, nicht soweit gehen, dass die Ausführung der Aufgaben dieser Institutionen in Frage gestellt wird.“</i></p> <p>Le contrôle des lieux privatifs de liberté doit être confié à un juge de l'application des peines : <i>„Die ADR möchte, dass der Strafvollzug auf die Resozialisierung der Straftäter ausgerichtet wird. Sie wird den Posten eines Richters für den Strafvollzug (juge de</i></p>	<p>Le KPL est favorable à cette séparation</p>	<p>- Die DP hat sich im Parlament kritisch gegenüber der Lösung geäußert, dass in Luxemburg der Ombudsman die Kontrollfunktion im Rahmen des OPCAT übernimmt. Wir sind der Ansicht, dass die nötigen personellen Mittel zur Zeit fehlen um dieser Aufgabe gewissenhaft nachgehen zu können. Mehr als die organisatorische Frage, wie die Kontrollinstanz organisiert werden soll, liegt der DP am Herzen, dass Luxemburg seinen Verpflichtungen in diesem Bereich nachkommt. Der OPCAT sieht eine proaktive Herangehensweise vor, in allen Institutionen: "où se trouvent ou pourraient se trouver des personnes privées de liberté sur ordre d'une autorité publique ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite"</p>	<p>On n'a pas pris de position dans notre programme électoral, néanmoins on serait prêt à en discuter après avoir consulté les données y afférentes.</p>	<p>A l'origine, la décision de charger le médiateur également du contrôle des lieux de privation de liberté était motivée par le fait que ce dernier disposait des ressources et de la capacité pour mettre en oeuvre ce contrôle important de façon rapide et efficace. En pratique, ce dispositif pratique a fait ses preuves et fonctionne à la satisfaction de tous. Cependant, dans l'absolu, déi gréng peuvent s'imaginer que les deux fonctions soient séparées organiquement.</p>	<p>A priori le LSAP n'envisage pas de séparer les fonctions de médiateur et de contrôle externe des lieux privatifs de liberté.</p>	<p>Dans le cadre de l'approbation du protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants des Nations Unies du 18 décembre 2002, l'attribution des fonctions de contrôleur externe des lieux privatifs de liberté au médiateur s'est faite avec l'accord de tous les autres groupes et sensibilités politiques représentés à la Chambre des Députés. S'il s'agissait à l'époque d'une solution pragmatique, une séparation organique des deux fonctions est concevable..</p>	<p>Un contrôle externe devrait rester neutre et qu'il puisse rendre un rapport le plus neutre que possible. Nous stipulons que le contrôle externe des lieux privatifs incombe à l'ombudsman. Le contrôle externe des lieux privatifs avec l'aide de l'ombudsman, les problèmes risquent d'être moins longtemps d'être étudiés s'ils ont la possibilité de mettre fins à des [ ???]</p>

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	DP	Piratepartei	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
		<i>l'application des peines) einführen.“</i>							
<b>1.3.2. Votre parti est-il prêt à étendre les compétences du contrôleur externe des lieux privatifs de liberté aux établissements de droit privé (cliniques, foyers, etc.) exerçant un service public ?</b>	Nous ne voyons pas le lien avec les prisons. Mais toute forme de contrôle de qualité dans l'intérêt des usagers, sur base d'une législation protectrice des patients, est en effet à étendre à ces établissements.	Oui. Cette tâche doit également être confiée à un juge de l'application des peines.	et à la mise en place d'un système de contrôle externe indépendant, ainsi qu'à l'extension des compétences de ce contrôleur externe aux établissements de droit privé (cliniques, foyers, etc.) exerçant un service public.		Oui si cela s'avère possible du niveau de ressources. Sinon on doit en réfléchir si la mise à disposition de plus de ressources est suffisante ou si on devrait reformer le poste.	En effet, étendre les compétences du contrôleur externe des lieux privatifs de liberté aux établissements de droit privé exerçant un service public (et souvent financé en partie du moins par des fonds publics), nous semble être une voie à emprunter.	Cependant, le LSAP est en faveur d'un élargissement des missions du médiateur, en particulier au niveau de la surveillance du respect des droits de l'homme.  Le médiateur dans ses fonctions devrait également pouvoir intervenir non plus dans les seuls établissements publics, mais également dans les établissements privés qui exercent une mission de service public ce qui permettrait notamment de gérer des conflits qui opposent les cliniques privées aux patients par exemple.	L'extension des compétences du médiateur ou du contrôleur externe pose un certain nombre de questions dont celle de la définition de la notion de «service public». Avant d'envisager une quelconque extension, il faudra trouver des réponses à ces questions	Il doit être neutre et ne pas exercer dans un service public. Impérativement qu'il puisse contrôler les dysfonctionnement dans ces lieux auquel la vie des personnes peut être mise en danger et trouver les solutions adéquates pour améliorer les situations des patients et clients dans ces établissements.

## 2. Système judiciaire

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Pirateparti	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p><b>2.1.1. Votre parti envisage-t-il d'oeuvrer en faveur de la réunion des deux arrondissements judiciaires de Luxembourg et de Diekirch, (tout en maintenant des tribunaux à Diekirch), afin de garantir une justice de qualité équivalente sur tout le territoire ?</b></p>	<p>Nous pensons que la qualité uniforme de la justice ne se définit pas nécessairement par la centralisation des tribunaux, mais par de bonnes lois protectrices des intérêts des parties les plus faibles dans tout genre de procès.</p>	<p>L'ADR n'a pas abordé ce point précis dans son programme électoral.</p>	<p>Le KPL est favorable à la réunion des deux arrondissements,</p>	<p>Comme on revendique la réunion des circonscriptions électorales en circonscription unique on serait favorable à une telle réunion.</p>	<p>Die DP kann keine qualitativen Unterschiede in Bezug auf die Rechtsprechung der beiden Bezirksgerichte in Luxemburg und Diekirch feststellen. Die Justiz sollte nahe am Bürger sein und somit auch geographisch in der Nähe der Betroffenen liegen. Die Tatsache, dass es nur ein Berufungsgericht gibt (im Falle einer Berufung gegen ein Urteil der beiden Bezirksgerichte) garantiert eine harmonische Rechtsprechung.</p> <p>Die DP will aber hingegen die Zusammenlegung der Berufungsgerichte bei Berufungsverfahren gegen Urteile des Friedensgerichts in einer nationalen Instanz analysieren lassen.</p>	<p>L'aménagement des arrondissements judiciaires touche également le Sud du pays, étant donné qu'il existe l'idée de créer un tribunal d'arrondissement à Esch/Alzette. Avant de trancher sur cette question, il convient de consulter d'abord les personnes et instances concernées. Il faudrait élaborer une carte judiciaire que la politique aurait à transposer dans le respect de la séparation des pouvoirs.</p>	<p>Le LSAP entend œuvrer en faveur d'une simplification administrative. Au niveau de l'organisation géographique de la justice il y a lieu de rechercher l'intérêt de tous les justiciables.</p>	<p>La réunion des deux arrondissements judiciaires ne constitue, du moins à court terme, pas une priorité pour notre parti.</p>	<p>Justice ouverte et compréhensible, c'est la philosophie du parti. Les deux arrondissements doivent travailler ensemble et pour le faire nous proposons qu'une équipe des deux arrondissements puissent œuvrer dans cette direction afin que la justice soit équitable et quelle soit sans faute de fonctionnement interne et s'il est en place de les renforcer dans cette direction.</p>
<p><b>2.2.1 Votre parti est-il favorable à la création d'un Conseil national de la Justice ? Quelles devraient en être les attributions et la composition ?</b></p>	<p>Nous sommes très critiques quant à la main-mise du pouvoir politique sur l'indépendance des magistrats, notamment par un tel conseil prenant aussi des décisions sur l'évaluation des magistrats et leurs avancements, à l'instar de la réforme générale de la Fonction Publique.</p>	<p>L'ADR a retenu dans son programme électoral :</p> <p><i>„Die Justiz muss das uneingeschränkte Vertrauen der Bevölkerung genießen. In dieser Hinsicht kommt auch den Vorschlägen des Ombudsmans zur Reform der Justiz und zur Schaffung eines „Conseil supérieur de la Justice“ eine besondere Bedeutung zu. In Zusammenarbeit mit den betroffenen Justizbehörden, Richter- und Anwaltsvereinigungen und anderen Interessierten, möchte die ADR mehrere dieser Vorschläge prüfen und gegebenenfalls umsetzen. So sollte eine transparente Rekrutierungsprozedur in der Magistratur geschaffen werden, die Ernennungs- und Beförderungskriterien sollen präzise festgelegt werden, die eventuellen außergerichtlichen Beziehungen zwischen Richtern, übrigen Magistraten oder Anwälten müssen justizintern bekannt sein um Interessenskonflikten bei Prozessen</i></p>	<p>« ainsi qu'à la création d'un Conseil national de la Justice.</p>	<p>Sur ce point précis on n'a pas pris de position. Cependant on est en faveur d'une vraie indépendance de la Justice.</p>	<p>- Die DP will durch das Einsetzen eines „Conseil supérieur de la Justice“ die Unabhängigkeit der Justiz stärken bzw. die Einflussnahme der Politik auf das Justizwesen verhindern. Er soll mit Magistraten und Nicht-Magistraten besetzt sein. Seine Zuständigkeit soll in Fragen der justizeigenen Disziplinarverfahren, der Beförderung der Richter und Staatsanwälte, der Annahme von Bürgerbeschwerden und der allgemeinen Überwachung der administrativen und prozeduralen Gerichtsarbeit gelten.</p>	<p>Extrait du programme électoral (version non finale)</p> <p><i>-- - die Schaffung eines „Conseil Supérieur de la Justice“ unterstützen. Dieser sollte nicht nur aus Richtern und Richterinnen, sondern auch aus unabhängigen Mitgliedern der Anwaltschaft und der Zivilgesellschaft zusammengesetzt werden;</i></p> <p><i>-- - die Idee eines Obersten Gerichtshofes (Cour Suprême) unterstützen. Außerdem soll die Möglichkeit der Kassation auch im Verwaltungsrecht eingeführt werden und die Kontrolle der Verfassungsmäßigkeit durch alle Gerichte ermöglicht werden. Auf diese Weise würde der Oberste Gerichtshof als</i></p>	<p>Le LSAP soutient la séparation des pouvoirs et la sécurité juridique. Le LSAP garantira l'indépendance de la justice et instaurera un „Conseil national de la Justice“ et une Cour suprême.</p> <p>Le Luxembourg est un des rares pays à ne pas disposer d'un Conseil national garant de l'indépendance de l'appareil judiciaire.</p> <p>Composé majoritairement de magistrats mais aussi d'autres juristes (avocats ou professeurs d'université), le Conseil national de la Justice aura la double mission de veiller à l'indépendance des autorités judiciaires et à une bonne administration de la</p>	<p>Nous poursuivons activement la création d'un Conseil national de la Justice dont les traits principaux ont été présentés à la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle en date du 27 février 2013. L'avant-projet de loi portant organisation du Conseil national de la Justice est actuellement en procédure d'avis auprès notamment des juridictions, du barreau et du Conseil d'Etat. L'avant-projet est par ailleurs public.</p>	<p>Ce conseil national sans vous vexer, va aussi fragiliser le fonctionnement de la justice et des conséquences d'un procès.</p> <p>Si un conseil national devait être mise en place, ce conseil ne devra et n'aura aucune influence sur les dossiers et les délais, des dossiers que la justice élabore.</p>



ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
		<i>wirksam vorzubeugen. Das Disziplinarrecht in der Magistratur muss überprüft werden und die Frage der Kontrolle über das Funktionieren der Justiz muss geklärt werden.“</i>				<i>letzte Instanz sowohl über die Kassation in allen Gerichtsbarkeiten entscheiden, als auch über die Verfassungsmäßigkeit einzelner Gesetze.</i>	<p>Justice.</p> <p>Un renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire implique davantage de responsabilités et une autonomie accrue de celui-ci, il pourra entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recruter, former et proposer la nomination et l'avancement des magistrats,</li> <li>- être en charge de toutes les questions disciplinaires, éthiques et déontologiques de la magistrature,</li> <li>- communiquer des avis et des rapports et des recommandations à la Chambre des Députés et au gouvernement au sujet de l'organisation judiciaire.</li> </ul>		

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p><b>2.3.1. La Loi du 29 mars 2013 relative à l'organisation du casier judiciaire -- Votre parti politique est-il disposé à réformer cette loi dans l'esprit des recommandations que la Ligue des droits de l'Homme a faites à la Chambre des députés dans son avis déposé le 8 mars 2013 ?</b></p>	<p>Oui. Nous avons voté contre cette loi qui prévoit aussi la transmission d'extraits du casier aux employeurs dans des buts de « gestion du personnel ».</p>	<p>L'évaluation du nouveau casier judiciaire devra être faite dans un délai de 5 ans.</p>	<p>Il est également favorable à la réforme, suivant les recommandations de la Ligue des Droits de l'Homme, de la loi du 29 mars 2013 relative à l'organisation du casier judiciaire et aux échanges d'informations contenues dans le casier judiciaire entre les Etats membres de l'UE.</p>	<p>Oui. Cependant on voit pas mal de problèmes au niveau de la protection de la vie privée avec le système act-uel.</p>	<p>- Die DP erkennt das Risiko der missbräuchlichen Nutzung von Informationen, die im Auszug des Strafregisters (Casier Judiciaire) enthalten sind. Die DP will die neue gesetzliche Regelung deshalb nach zwei Jahren evaluieren und gegebenenfalls umändern lassen.</p>	<p>En effet, l'avis de la Ligue à l'égard de cette loi, avis qui a été soumis malheureusement le jour même de l'adoption du rapport par la commission parlementaire, comportait une série de suggestions utiles et a mis le doigt sur des points qui devraient être considérés lors d'une prochaine réforme.</p>	<p>La loi du 29 mars 2013 illustre le diptyque de la mémoire et de l'oubli qui en droit pénal oppose la prescription "grande loi de l'oubli" au "devoir de mémoire" imposé aux actes les plus odieux qui sont imprescriptibles.</p> <p>Selon la Ligue des Droits de l'Homme, le casier judiciaire - qui est à la fois le symbole et l'instrument de la mémoire de la justice répressive - constitue une "double peine" qui rend difficile la recherche d'un travail et donc la réinsertion de détenus après leur élargissement et même de nombreuses années après avoir purgé leur peine. Ainsi l'enjeu de la "mémorisation" de l'état pénal de la personne dans le casier judiciaire est opposé à un "droit à l'oubli" ou à un droit de l'oubli du passé pénal. Ce dernier existe néanmoins et est réglé par la loi, d'ailleurs aussi souvent par le juge qui prononce la peine : les peines avec sursis, les suspensions du prononcé en sont des exemples.</p> <p>La réhabilitation est une autre faculté qui se fonde sur le comportement du condamné. La médiation pénale est pareillement un moyen d'échapper à la mise en mémoire de son acte répréhensible.</p> <p>L'amnistie et la grâce Grand-ducale sont bien sûr plus rares.</p> <p>Mais il n'y a pas que le casier judiciaire qui est responsable : la diffusion d'émissions de télévision aussi font que des personnes impliquées dans des faits divers se sentent "victimes de leur passé" sans cesse répété. Ainsi, le droit à l'information notamment sur les affaires criminelles s'oppose aussi au droit à l'oubli, au droit à l'image et à la vie privée.</p> <p>Dès lors, si l'on veut concilier la mémoire judiciaire et les chances de réinsertion des condamnés, l'anonymisation des décisions de justice et la protection du droit à l'image et des données personnelles ne sont pas à négliger.</p>	<p>Le casier judiciaire a été récemment réformé à travers la loi du 29 mars 2013. Si d'ultérieurs ajustements devaient s'avérer nécessaires, ils seront apportés bien évidemment à la loi et nous ne manquerons pas d'analyser voire de tenir compte des différents avis à ce propos.</p>	<p>Cette loi doit être impérativement être modifiée, car elle interfère avec les données qui sont inscrites dessous. Les personnes cherchant un travail auront un souci si le patron demande un casier judiciaire. Même si c'est un excès de vitesse. Cela n'a pas à y être ! C'est complètement insensé qu'un citoyen européen qui veut ouvrir une société ici au Luxembourg, doive présenter un casier judiciaire non pas de son pays natal, mais où il réside, la possibilité qu'il a un casier vierge, ici est sûre, mais dans son pays natal, il peut avoir tué ou fait des faillites douteuses, ce document on ne lui demandera jamais et il pourra exercer impunément ici et faire peut être pire. Donc c'est une loi qui risque de faire encore plus de chômage et de problèmes dans la société.</p>

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Pirapartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p><b>2.4.1. Que propose votre parti pour permettre un accès réel au droit à tous les citoyens, indépendamment de leurs revenus ? Seriez-vous disposés à étendre – de manière dégressive – le système de l'assistance judiciaire qui pour le moment n'est accordé qu'aux personnes disposant de ressources équivalent à peu près au salaire minimum ?</b></p>	<p>Oui, nous y sommes favorables.</p>	<p>L'ADR veut rendre l'assistance judiciaire plus restrictive et plus ciblée.</p>	<p>Pour ce qui est de l'assistance judiciaire, le KPL considère que l'Etat doit prendre en charge l'intégralité des frais de justice des personnes isolées ayant un revenu inférieur ou égal à une fois et demie le salaire minimum, et des couples dont le revenu est inférieur ou égal à deux fois le salaire minimum.</p>	<p>Oui. D'Käschten vum Zougang zur Justiz dierfen keng Hürd sinn fir seng Rechter kënnen duerchsetzen. D'Pirapartei fuedert dofir déi finanziell Prozesshëllef un de reelle Käschten ze definieren an net nëmmen um Akommes vum Demandeur.</p>	<p>- Die DP bekennt sich zum allgemeinen Zugang zur Justiz als Grundrecht. Die "Assistance Juridique" spielt hierbei eine wichtige Rolle. Aktuell muss jedoch festgestellt werden, dass die Zahl der Anfragen stark steigt und zum Teil für Bagatellen missbraucht wird. Die DP will den Zugang zur Assistance judiciaire deshalb überdenken und an eine stärkere Evaluation der Anliegen binden. Um den allgemeinen Zugang zur Justiz für alle Bürger zu garantieren, muss jedoch Sorge getragen werden und Mittel zur Verfügung stehen, dass Fälle unter der 'assistance judiciaire' gleich behandelt werden als Fälle ohne eine solche Rechtsbeihilfe.</p>	<p>Le système actuel manque en effet de nuances et votre proposition nous semble être une bonne piste pour alimenter la réflexion.</p>	<p>Le LSAP souhaite une réforme et une modernisation des procédures contentieuses tant civiles, que pénales et administratives. Le LSAP dénonce les lenteurs et les délais excessifs des procédures, il est inadmissible d'attendre des années pour obtenir un jugement.  Aussi Le LSAP est en faveur que chaque personne qui aurait besoin d'une assistance judiciaire puisse en bénéficier.</p>	<p>Nous entendons adapter le système actuel de l'assistance judiciaire aux nouvelles données.</p>	<p>L'assistance judiciaire doit être un droit pour tout le monde.</p>
<p><b>2.5.1. Que compte proposer votre parti pour faire baisser le nombre anormalement élevé des personnes en détention provisoire ?</b></p>	<p>Cf réponse sub 1.3.1.  [Nous sommes pour une réforme fondamentale des prisons, misant moins sur l'incarcération, et plus sur des peines alternatives et une resocialisation sérieuse. Ceci ca de pair avec une réforme du Code Pénal, et notamment la dépenalisation de la consommation de drogues, ce qui diminuerait la population carcérale et rendrait probablement inutile la construction d'une nouvelle maison de détention préventive.</p>	<p>L'ADR a retenu dans son programme électoral: „Nach Ansicht der ADR gehören vor allem Gewaltverbrecher ins Gefängnis, während nicht gewalttätige oder nicht gefährliche Straftäter vorzugsweise andere Strafen erhalten sollen. Geringfügige Vergehen ohne Gewaltanwendung sollen durch soziale Dienstleistungen, Geldstrafen oder durch eine schriftliche, letzte Verwarnung geahndet werden. Bei solchen Vergehen sollen Gefängnisstrafen erst im Wiederholungsfall erwogen werden oder falls bereits andere Vorstrafen existieren. Auch die "elektronische Fußfessel" (bracelet électronique) kann zur Resozialisierung der Straftäter bei gleichzeitiger Entlastung der Gefängnisse beitragen. Diese Art der Überwachung sollte möglichst schnell eine legale Basis bekommen.  Drogensüchtige gehören zuallererst in eine Therapie und nicht in ein Gefängnis. Weil viele Drogensüchtige</p>	<p>Pour réduire le nombre de détentions provisoires, le KPL propose de la remplacer par le port du bracelet, assorti d'une obligation d'être présent à son domicile à des heures déterminées, et de se présenter quotidiennement au bureau de police le plus proche.</p>	<p>On n'a pas pris de position officielle.  Surtout comme on n'a pas eu connaissance de ce problème auparavant.</p>	<p>- Für die DP ist die hohe Zahl an Untersuchungshäftlingen unter anderem das Resultat einer falschen Drogenpolitik. Viele Personen sitzen in Haft wegen Drogendelikten. Hier will die DP zunehmend auf Vorbeugung, Betreuung und Reduzierung der Risiken setzen anstatt alleine auf Repression. Ein weiteres Problem ist die geographische Situation unseres Landes. Eine ganze Reihe von Delikten werden von Personen begangen, die in der Grenzregion leben und bei denen Fluchtgefahr besteht. Hier will die DP über schnellere Prozeduren nachdenken, vor allem bei Fällen in denen die Personen auf frischer Tat ertappt wurden und die Beweislast erdrückend ist. Die DP ist der Ansicht, dass dies in Einklang mit den Rechten der Verteidigung gebracht werden kann.</p>	<p>Le nombre important de personnes en détention provisoire au Luxembourg s'explique en grande partie par la part importante de personnes non résidentes au sein de cette population. En effet, le risque que ces personnes se soustraient à la justice par simple passage des frontières est au Luxembourg considérablement plus grand.  Toujours est-il, qu'il est important de donner à la justice les moyens nécessaires pour qu'elle puisse réaliser son travail dans des délais raisonnablement court afin de réduire le nombre de personnes en détention provisoire.</p>	<p>Il est entendu qu'une accélération des procédures judiciaires réduirait le nombre des personnes en détention préventive et la durée de celle-ci.</p>	<p>Nous préconisons tout d'abord une rationalisation du code pénal et du code d'instruction criminelle, qui se traduira e.a. par une « dépenalisation » d'une partie des incriminations. Nous étudierons également des alternatives à la détention en milieu carcéral, i.e. le bracelet électronique. Notons enfin que la mise en œuvre de la décision-cadre 2009/829/JAI aura prévisiblement aussi un impact sur le nombre de détentions préventives en le réduisant.</p>	<p>Nous proposons que le juge puisse donner des travaux sociaux et que les personnes en détention provisoire puissent donner quelque chose à la société.</p>

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
		<p>durch Beschaffungskriminalität straffällig werden, ist die ADR ganz entschieden für die Einführung eines Systems der gesetzlich reglementierten und medizinisch kontrollierten Abgabe von Drogen bzw. Drogensatz an Süchtige, die so geregelt ist, dass jeglichem Missbrauch vorgebeugt wird. Damit wird der Beschaffungskriminalität und dem Drogenhandel weitestgehend vorgebeugt, was zu einer erheblichen Entlastung der Strafverfolgung führt. Die ADR prangert die diesbezügliche Untätigkeit der Regierung in aller Schärfe an.</p> <p>Die ADR wird der Jugendkriminalität, neben der strafrechtlichen Verfolgung, mit erzieherischen und gesellschaftspolitischen Maßnahmen entgegenwirken. Jugendliche Straftäter müssen durch eine entsprechende, individuelle Betreuung zu vollwertigen Mitgliedern der Gesellschaft erzogen werden. Bei geringen Vergehen muss auch über alternative Strafmodelle für Jugendliche nachgedacht werden. Dies soll vermeiden, dass junge Leute bereits frühzeitig mit der Gefängniswelt in Kontakt kommen. Im Ausland werden bereits solche alternativen Strafen ausprobiert, wie zum Beispiel ein Dienst an der Allgemeinheit, ein Führerscheinverbot oder eine Ausgangssperre.“</p>							

### 3. La réforme pénitentiaire

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Pirarteipartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p><b>3.1.1. Votre parti est-il d'accord pour mener à bien la réforme pénitentiaire entamée pendant la législature qui s'achève ?</b></p>	<p>Cf réponse sub 1.3.1. [Nous sommes pour une réforme fondamentale des prisons, misant moins sur l'incarcération, et plus sur des peines alternatives et une resocialisation sérieuse. Ceci va de pair avec une réforme du Code Pénal, et notamment la dépenalisation de la consommation de drogues, ce qui diminuerait la population carcérale et rendrait probablement inutile la construction d'une nouvelle maison de détention préventive. Avant de discuter de l'organisme de contrôle public adéquat, nous proposons un large débat sur toutes ces questions.]</p>	<p>L'ADR est en faveur d'une poursuite différenciée de la réforme en cours.</p>	<p>Le KPL est favorable à la poursuite de la réforme pénitentiaire entamée.</p>	<p>Oui</p>	<p>- Wir wollen weiterhin in einen differenzierten Strafvollzug investieren, dies im Hinblick auf eine bestmögliche Resozialisierung der Strafgefangenen und eine Verringerung der Rückfallquote. Die Gefängnisstrukturen müssen den gegenwärtigen Bedürfnissen angepasst werden. Es sollen unabhängige Strukturen für Kleinkriminelle und Untersuchungshäftlinge geschaffen werden. Alternativstrafen, wie Arbeiten im öffentlichen Interesse, eine gesetzlich verankerte elektronische Fußfessel, Therapiemöglichkeiten und Strafen auf Bewährung sollen bei kleineren Vergehen den Gefängnisaufenthalt ersetzen. Weiterbildung und die Möglichkeit von Schul- und Berufsabschlüssen im Gefängnis tragen zur Resozialisierung der Betroffenen bei.</p>	<p>Certains aspects de cette réforme méritent certainement encore des améliorations, mais déi gréng supportent avec verve l'approche retenue qui vise une amélioration du respect des droits humains des détenus, notamment par un meilleur travail de réinsertion des condamnés afin de réduire la récidive.</p>	<p>Pour le LSAP, la prison ferme doit rester un ultime recours. Chaque fois que cela est possible, une peine alternative doit être recherchée afin d'éviter la récidive et favoriser la réinsertion sociale des délinquants.  Par ailleurs, dans l'application des peines la personnalité et la situation sociale des intéressés doit être prise en considération pour adapter la peine à chaque individu Il devrait en être ainsi notamment pour les mineurs, les femmes enceintes, les jeunes parents, les personnes atteintes de troubles mentaux, etc.</p>	<p>Nous poursuivrons la réforme de l'administration pénitentiaire sur base du projet de loi déposé à la Chambre des Députés.</p>	<p>Des changements devront éventuellement être revus. Les points comme travail et possibilité de travailler dans des entreprises sous conditions.</p>
<p><b>3.1.2. Quelle est votre position en matière de judiciarisation de l'aménagement des peines ?</b></p>	<p>Par arrêt du 14 décembre 2010 la Cour européenne des droits de l'homme a sanctionné la législation luxembourgeoise sur l'exécution des peines, critiquée alors qu'elle ne prévoit pas de voies de recours effectives contre les décisions du Procureur général en matière de congé pénal. Il faudra améliorer en général les possibilités de recours des personnes condamnées aussi en rapport avec une autre politique pénitentiaire et des peines alternatives. Un juge d'application des peines serait une de ces possibilités qu'on devrait discuter.</p>	<p>L'ADR a retenu dans son programme électoral: "Die ADR möchte, dass der Strafvollzug auf die Resozialisierung der Straftäter ausgerichtet wird. Sie wird den Posten eines Richters für den Strafvollzug (Juge de l'application des peines) einführen."</p>	<p>[Le KPL est favorable] à la judiciarisation de l'aménagement des peines.</p>	<p>On est en faveur.</p>	<p>- Die DP will die Schaffung eines unabhängigen "Juge de l'exécution des peines" überprüfen. Fest steht, dass die betroffenen ein Rekursrecht erhalten müssen um gegebenenfalls gegen die Entscheidung des Richters oder der Generalstaatsanwaltschaft vorgehen zu können.</p>	<p>déi gréng soutiennent la judiciarisation de l'aménagement des peines, ceci relève en effet des droits élémentaires des détenus et ne peut qu'améliorer leur réintégration ultérieure.</p>		<p>Une des nouveautés de cette réforme constitue l'introduction d'une juridiction de l'exécution des peines.</p>	<p>Si la possibilité de trouver un arrangement à l'amiable devant un avocat de la cour afin qu'ils puissent réduire la judiciarisation.</p>

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
3.1.3. <b>Acceptez-vous d'oeuvrer en faveur de l'application du droit du travail en prison ?</b>	Oui, les détenus doivent pouvoir toucher un salaire normal et être affiliés à la sécurité sociale.	L'ADR n'a pas abordé ce point précis dans son programme électoral.	Logiquement, il soutient également l'application du droit du travail en prison, il s'agit d'un droit valable pour tous les citoyens, et donc pour les détenus également, qui devrait permettre d'éviter les abus et la surexploitation de cette main d'œuvre. Nous estimons que le détenu qui travaille, doit jouir, comme tout autre travailleur, de ses droits sociaux, et nous partageons entièrement votre position à ce sujet (salaire minimum avec déduction des montants prévus par le code de travail pour le personnel logé et nourri, et cotisation à la Sécurité sociale pour les caisses de santé et de pension).	Oui	PAS DE RÉPONSE	Oui. Si nous voulons réussir le travail de réinsertion et réduire la récurrence, il faut accorder à chaque détenu pour autant que possible les mêmes droits sociaux qu'aux personnes non détenues.	Les règles de sécurité et de santé au travail doivent s'appliquer aussi dans les ateliers de la prison, bien qu'on ne puisse pas appliquer directement le droit du travail.  La suspension du contrat de travail en cas de détention préventive à l'instar de ce qui est prévu en France et en Belgique serait sans nul doute un progrès en faveur de la présomption d'innocence et de la protection des salariés.		Les prisonniers purgent une peine due à un délit. Nous voulons bien que durant cette peine le droit de travail soit ciblé pour des associations ou pour des services de l'État. Ils auront le droit de travailler mais sous d'autres conditions contractuelles, car c'est avec le budget de l'État et de la communauté qu'ils sont logés et nourris. Donc qu'ils rendent ce service aussi à la communauté la perte engendrée par le prisonnier.
3.1.4. <b>Quelle est votre position concernant l'introduction généralisée de la vidéoconférence dans la procédure judiciaire ?</b>	Une telle innovation peut facilement être contraire au principe du contradictoire et du débat direct, surtout si elle est liée au témoignage anonyme.	L'ADR n'a pas abordé ce point précis dans son programme électoral.		On est en faveur dans les cas où une présence physique serait plus coûteuse que l'utilisation de moyens techniques.	- Die DP will die Übertragung von Verhandlungen per Videokonferenz nicht generalisieren. Im Gegenteil, sie sollen die absolute Ausnahme bleiben und nur zum Einsatz kommen wenn der Zeuge riskiert, sich einer unmittelbaren Gefahr auszusetzen. Im Allgemeinen sollte der Zeuge jedoch frei vor dem Richter in einer öffentlichen Sitzung und in Anwesenheit des Angeklagten aussagen.	Dans des cas exceptionnels et spécifiques (protection des intérêts des mineurs), déi gréng peuvent être d'accord avec le recours à des vidéo-conférences dans la procédure judiciaire. Pour ce qui est de son application généralisée (s'il s'agit par exemple d'éviter des déplacements des membres du parquet ou des détenus), déi gréng considèrent la vidéoconférence comme élément contribuant à déshumaniser les procédures judiciaires et nous ne pouvons la soutenir.	A priori, le LSAP n'est en faveur de l'introduction généralisée de la vidéoconférence dans la procédure judiciaire. Cette faculté doit être utilisée cependant chaque fois qu'elle est nécessaire comme par exemple pour la protection des témoins.	Nous jugeons également utile de nous servir des nouvelles technologies pour simplifier et abréger les procès pénaux, sans que cela porte atteinte aux droits de la défense.	La vidéoconférence durant un témoignage ou une interpellation peut être très utile pour la justice et pour la personne filmée. Nous souhaitons que les technologies soient utilisées dans l'ère du temps. La vidéoconférence est un appui pour la personne qui est filmée. Sachant que si un rapport doit être rédigé par un policier auquel la compréhension et la tournure manuscrite d'une phrase peut être interprétée comme la justice le veut. La preuve restera la vidéoconférence.

## 4. Droits fondamentaux

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p>4.1.1. Face aux moyens techniques toujours plus performants, votre parti est-il favorable à un renforcement du cadre législatif dans les domaines de la collecte et du traitement informatique des données personnelles ?</p>	<p>Absolument, oui.</p>	<p>Oui.</p>	<p>A la vue de la situation actuelle où les données personnelles sont source de nombreux intérêts, le KPL estime que non seulement le renforcement de la législation en matière de collecte et de traitement informatique s'impose,</p>	<p>Oui. C'est une des raisons pour lesquelles le parti s'est fondé.</p>	<p>- Um den Datenschutz zu stärken bedarf es nach Ansicht der DP nicht notwendigerweise einer Gesetzesreform.</p> <p>Für die DP ist die informationelle Selbstbestimmung ein wesentliches Grundrecht, dazu gehört auch das sogenannte „droit à l'oubli“. Die digitale Speicherung von Informationen über eine Person und sein Verhalten führt potentiell dazu, dass der Bürger heute die Kontrolle darüber verliert, wer welche Informationen wann und bei welcher Gelegenheit über ihn aufzeichnet und speichert. Dies stellt nach Ansicht der DP eine Bedrohung der Privatsphäre und der individuellen Handlungsfreiheit dar.</p> <p><i>Sensibilisierung im schulischen Rahmen.</i></p> <p>Die DP will die Information und Sensibilisierung der Jugendlichen für das Thema Datenschutz im Rahmen der öffentlichen Schule verstärken. Die DP sieht darin einen wichtigen Bestandteil eines verantwortungsbewussten Umgangs mit digitalen Medien und einer Wahrnehmung seiner Persönlichkeitsrechte. Dieses Thema muss nach Ansicht der DP deshalb Eingang finden in den Unterricht der Sekundarschule. Entsprechende Lehrinhalte können innerhalb des Sprachunterrichts oder des Werteunterrichts vorgesehen werden.</p>	<p>Oui, voir ci-dessous</p>	<p>Le LSAP œuvre pour la protection de la vie privée de chacun et pour trouver une bonne mesure entre le niveau de protection de la vie privée et la définition des intérêts économiques.</p> <p>Il s'agit de rendre aux internautes le contrôle de leurs données, leur permettre d'exercer un "droit à l'oubli", et obliger les "ficheurs" à demander leur accord aux personnes concernées.</p>	<p>Pour nous, la protection de la vie privée et celle des données personnelles méritent d'être inscrits dans la nouvelle constitution en cours d'élaboration.</p> <p>Nous plaçons également pour des règles communes de protection des données personnelles au niveau européen. En toute logique, nous sommes enclins à revoir la législation existante à la lumière de ces développements.</p>	<p>Les moyens visuels et la collecte d'information doivent impérativement protéger le citoyen européen. La commission européenne a mis en place le CNIL. Un contact plus détaillé devrait être mis en place avec les institutions et administrations afin de trouver au mieux le citoyen.</p>

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
					<p><i>Selbstbestimmter Umgang mit Daten</i></p> <p>Wir wollen neue Wege im Umgang mit öffentlichen Daten beschreiten und die Datenhoheit in die Hände der Menschen und Unternehmen begeben. Wir wollen im Einklang mit der Datenschutzkommission bestimmen, in welchem Umfeld und in welcher Form, Daten innerhalb des Staatsapparats zusammengelegt bzw. geteilt werden dürfen. Des Weiteren wollen wir, dass die Bürger und Unternehmen in Zukunft einen Zugang zu ihren Anträgen und Akten haben, der es ihnen erlaubt zu jedem Zeitpunkt nachvollziehen zu können, wer ihre Akte gerade behandelt und in welchem Stadium sich ihr Antrag befindet („Tracking-System“). Zudem wollen wir dem Bürger erlauben, die Hoheit über seine Daten zurückzugewinnen, indem er nicht nur Zugang zu den über ihn gespeicherte Daten bekommt, sondern auch erkennt, welcher Beamte aus welchem Grund Zugriff auf seine Daten genommen hat.</p> <p><i>Sicherheitsarchitektur für personenbezogene Datenbanken</i></p> <p>Die DP wird ein umfassendes Regelwerk einführen, das den Umgang mit personenbezogenen Daten bei den öffentlichen Verwaltungen regelt. Schutz und Zugang zu Datenbanken sollen unter anderem von der Sensibilität der Daten abhängig gemacht werden. Darüber hinaus soll jeder Zugriff auf personenbezogene Daten festgehalten und durch Stichproben kontrolliert werden, um etwaige Missbräuche der Daten durch öffentliche Bedienstete zu verhindern. Ein Verhaltenskodex soll für alle Verwaltungen den Umgang mit personenbezogenen Daten festschreiben und dazu beitragen, sie mit ihrem Umgang zu sensibilisieren.</p>				<p>Les données personnelles doivent être protégées par des systèmes informatiques de haute sécurité. Les personnes ayant enfreint les lois actives suivant les données personnelles doivent se justifier devant les tribunaux. Des sanctions avec des lourdes peines doivent être mises en place dépendant de la gravité encourue envers les personnes concernées.</p>



ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Pirartepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
4.1.2. Est-ce que votre parti est favorable à un renforcement des sanctions administratives et juridiques en cas d'utilisation abusive, de détournement de finalité ou d'insouciance caractérisée en relation avec des fichiers qu'ils soient informatiques ou accessibles en clair contenant des données personnelles non anonymes ?	Oui.	<p>Oui. L'ADR a retenu dans son programme électoral :</p> <p>“Die ADR wird jedenfalls bei allen Gesetzen auf den Schutz der Privatsphäre achten. Ob es sich um beispielweise Online-Untersuchungen von Heimcomputern handelt, oder die Nutzung von bestehenden Datenbanken, stets wird die ADR auf rechtsstaatliche Prozeduren und Verhinderung von Missbrauch größten Wert legen!</p> <p>Auf europäischer Ebene wird die ADR der Erfassung von DNA-Daten in Personalausweisen entschieden entgegenwirken. Im Gegenzug soll der Pass Daten enthalten, die den Bürgern Grenz- und Flughafenkontrollen erleichtern, z.B. Informationen über Prothesen, die Warnsignale an den Kontrollportalen auslösen.</p> <p>Es darf prinzipiell zu keiner systematischen Erfassung von Daten oder Videobildern kommen. Es muss sichergestellt werden, dass jedwede Nutzung solcher Datenbanken nur dem ursprünglichen Zweck ihrer Einführung (z.B. Terrorbekämpfung) dient und dass sie nicht zweckentfremdet werden dürfen, weder von polizeilichen noch irgendwelchen anderen behördlichen Stellen. Eine missbräuchliche Verwendung solcher Daten darf in keinerlei Verfahren, sei es straf-, zivil-, oder steuerrechtlicher Natur, Verwendung finden. Der Missbrauch von Daten muss streng bestraft werden.“</p>	mais qu'il doit être accompagné d'un renforcement des sanctions tant administratives que judiciaires pour toute utilisation induite de données personnelles.	Oui !	<p><i>Datenschutzkommission mehr Mittel geben</i></p> <p>Die nationale Datenschutzkommission (CNPD) verfügt aktuell nicht über ausreichende Mittel, um ihren Verpflichtungen in den Bereichen der Information, Sensibilisierung und Kontrolle im Bereich des Datenschutzes nachzukommen. Die DP will die CNPD deshalb personell und finanziell stärken.</p> <p><i>Briefgeheimnis auf elektronische Nachrichten ausweiten</i></p> <p>In Zeiten, in denen die überwiegende Mehrheit des Informationsaustausches nicht mehr per Brief sondern per E-Mail geschieht, ist das Briefgeheimnis so wie es im Artikel 28 der Luxemburger Verfassung festgeschrieben ist, nicht mehr ausreichend. Die DP ist deshalb der Ansicht, dass das Briefgeheimnis,</p>	<p>Extrait du programme électoral (version non finale) :</p> <p><i>Bürgerrechte schützen</i></p> <p><i>Die Digitalisierung unserer Lebensweise beinhaltet auch die Gefahr, dass persönliche Freiheiten und Rechte durch unsichtbares und unkontrolliertes Datensammeln (Suchmaschinen, soziale Netzwerke, verfolgbare Handys, Überwachungskameras...) eingeschränkt oder gar zerstört werden. Deshalb treten die grüen für starke Datenschutzgesetze und Datensparsamkeit bei personenbezogenen Daten ein.</i></p> <p><i>die grüen werden:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-- die Datenschutzgesetzgebung reformieren und strengere Datenschutznormen und Kontrollmechanismen bei staatlichen und privaten Akteuren durchsetzen;</li> <li>-- personenbezogene Daten in öffentlichen Datenbanken systematisch schützen durch physikalische netzwerktechnische Maßnahmen. Falls möglich sollen personenbezogene Daten anonymisiert und nur solange wie unbedingt nötig gespeichert werden.</li> <li>-- Datensparsamkeit fördern: einerseits sollen Staat und Gemeinden nur jene Daten erheben, deren wissenschaftliche oder administrative Verarbeitung notwendig ist oder zum gesellschaftlichen Fortschritt beiträgt. Doch auch private Dienstleister sollen nur die Daten verlangen, die für ihr Angebot wirklich notwendig sind und falls möglich anonyme Nutzung ermöglichen;</li> <li>-- das Recht auf informationelle Selbstbestimmung stärken. Alle Bürger und Bürgerinnen soll selber bestimmen können, welche Daten über ihre Person von privaten bzw. kommerziellen Anbietern gesammelt werden (opt-in anstelle von optout) und auch Informationen über Zweck, Verwendung und Datenzugriff durch Dritte erhalten;</li> <li>-- Die personellen und materiellen Mittel der nationalen Datenschutzkommission (CNPD) aufstocken und an die ständig wachsende Aufgabenlast anpassen. Es müssen alle staatlichen Datenbanken erfasst werden und die von Bürgerinnen</li> </ul>	Les sanctions en matière de violation des dispositions légales en matière de protection des données personnelles doivent être en rapport avec les intérêts économiques en jeu pour être réellement dissuasives, c'est la prévention des abus qui est à privilégier.		Cette charte devrait être élaborée entre des patients, médecins, associations. Le contrôle périodique d'un bureau de contrôle neutre devra contrôler que cette charte soit appliquée.

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Pirarteipartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p><b>4.2.1. Quelles sont vos positions concernant le respect des droits de l'Homme ainsi que d'une loi créant une charte des patients dans les hôpitaux, les hôpitaux psychiatriques, les maisons de retraite et de soins ? Comment envisagez-vous le contrôle de l'application d'une telle charte ?</b></p>	<p>Cf réponse à 1.3.2.</p> <p>[... toute forme de contrôle de qualité dans l'intérêt des usagers, sur base d'une législation protectrice des patients, est en effet à étendre à ces établissements.]</p>	<p>L'ADR a retenu dans son programme électoral:</p> <p><i>“Für die ADR ist das erste und wichtigste Recht für jeden Patienten das Recht einer „menschenwürdigen“ Pflege, insbesondere im stationären Bereich. Krankenhäuser und andere Institutionen im Pflegebereich müssen so organisiert werden, dass der Patient – Mensch im Mittelpunkt steht, dass dieser außer einer bestmöglichen ärztlichen Betreuung auch als Mensch wahrgenommen wird. Es kann nicht sein, dass wegen Mangel an Personal Patienten angewiesen werden, die Windel zu benutzen, weil niemand sie auf die Toilette begleiten kann! Oder, dass das Essen kalt wird, weil nicht genügend Personal auf dieser Schicht eingesetzt ist, um den vielen pflegebedürftigen Patienten beim Essen zu helfen.</i></p> <p><i>Die Leistung des Pflegepersonals ist ein kostbares Gut, das in aller ersten Linie in der Pflege und am Dienst der Patienten einzusetzen ist. Die ADR wird dafür sorgen, dass in Krankenhäusern und ähnlichen Institutionen das Pflegepersonal soweit wie möglich von administrativem Ballast befreit wird, zugunsten der Zeit, die sie den Kranken zu Verfügung stehen. Die nötigen administrativen Arbeiten sind, so weit wie möglich, von einem medizinischen Dokumentationsassistenten auszuführen.</i></p> <p><i>In einem reichen Land wie Luxemburg, wo viele Menschen über Zusatzversicherungen verfügen, ist auch auf die Intimität der Patienten zu achten. Die Krankenhäuser müssen so renoviert oder ausgebaut werden, dass genug Einzelzimmer zur Verfügung stehen um den Anfragen der Patienten und deren Familien gerecht zu werden.</i></p> <p><i>Die ADR ist desweiteren der Ansicht, dass zur Wahrung, Sicherung und Durchsetzung der Patientenrechte und –interessen weisungsfreie, neutrale und unabhängige Patientenvertretungen und Schlichtungsstellen geschaffen</i></p>	<p>Il est très important qu'il existe une législation en matière de droit des patients, qui donnerait à la charte des patients un caractère contraignant dans toutes les institutions de santé et maisons de retraite et de soins, tant publiques que privées. Le contrôle de l'application de la charte pourrait se faire par la création d'un service, chargé de recevoir les plaintes des intéressés et d'entreprendre les démarches qui s'imposent auprès des institutions concernées.</p>	<p>On est en faveur.</p> <p><i>Nehmen eng staark Patientevertriedung garantiert eng adequat Representatioun vun de Patienten am Gesondheitsystem. Aus diesem Grund fuerdere mir eng Staerkerung vun de Rechter vun de Patienterepresentatiounen an en Verbandsklagerecht für dës Organisatiounen am Fall wou keng Famill eng Klo weinst Operationsjeeler jéiere kann.</i></p>	<p>- Für die DP stellt ein funktionierendes Patientenrecht eine wichtige Priorität dar, wenn es um die qualitative Verbesserung unseres Gesundheitssystems geht. Der vorliegende Gesetzesentwurf der aktuell dem Parlament vorliegt, stellt jedoch niemanden zufrieden. Daher wird die DP den Text zurückziehen und im Dialog mit den Betroffenen einen neuen Entwurf ausarbeiten. Wir werden darüber hinaus gemeinsam mit den Ärzten und Krankenhäusern eine neue Qualitäts- und Informationskultur zugunsten der Patienten fördern. Mit Hilfe von internen und externen Evaluierungen soll die Zufriedenheit der Patienten gemessen und konkrete Verbesserungsvorschläge ausgearbeitet werden.</p>	<p>déi gréng se prononcent pour une loi définissant avec précision les droits des patients dans toutes les institutions évoquées. Il va sans dire qu'une telle loi implique que ces droits doivent être respectés par toute personne active dans le secteur de la santé et de soins et que tout non-respect doit être sanctionné. Une attention particulière doit être portée aux mesures liberticides allant à l'encontre de personnes dépendantes. Ces mesures doivent être clairement identifiées et défendues.</p> <p>L'élaboration d'une charte des patients est judicieuse pour créer une dynamique d'amélioration continue des soins et actes médicaux dans chaque institution plaçant le patient au centre des préoccupations et encourageant le respect des objectifs de qualité fixés par l'institution.</p> <p>Le contrôle de l'application de la loi resp. d'une charte doit être confié à un organisme public indépendant.</p>	<p>Le LSAP est en faveur d'une loi (et non d'une simple charte) sur les droits et obligations des patients et des soignants afin de promouvoir la confiance et la qualité des soins et de la relation entre patient et professionnel de la santé.</p> <p>Les soins de santé sont caractérisés par le principe du respect mutuel, de la dignité, de la loyauté et du respect des droits et obligations mutuels.</p> <p>Le LSAP est aussi en faveur de la création d'un service national d'information et de médiation santé et de l'introduction d'un système d'indemnisation basé sur une responsabilité médicale sans faute dans certains cas.</p>	<p>Nous entendons remanier la loi relative aux droits et obligations du patient. Nous entendons également nous pencher sur les questions relatives au dédommagement des patients victimes d'erreurs médicales.</p> <p>Extrait du programme électoral :</p> <p>Wir werden das Gesetz über Patientenrechte überarbeiten. Es wird durch eine Regelung der Entschädigung von medizinischen Unfällen ergänzt. Die laufenden Vorsorgeprogramme werden wissenschaftlich ausgewertet. Daraus wird ein patientenzentriertes Präventionskonzept erarbeitet. (...)</p>	<p>Oui, nous proposons que les membres d'une association d'utilité publique puissent avoir des congés associatifs. Si un employé privé a le droit de prendre un congé associatif, nous proposons que des avantages fiscaux soient rendus envers l'employeur.</p>

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Pirapartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
		<p><i>und deren Ressourcen deutlich aufgestockt werden müssen. Diese neutrale Patientenvertretung soll als Anlaufstelle dienen, welche den Patienten über seine Rechte aufklärt und ihm bei Problemen mit einem Angehörigen der Gesundheitsberufe zur Seite steht. Sie wird jedes Jahr einen Aktivitätsbericht vorlegen.</i></p> <p><i>Im Sinne der Patientenrechte ist auch die Qualitätssicherung im Gesundheitswesen zu verstehen. Die ADR strebt eine rasche und umfassende Verbesserung nationaler Qualitätsstandards im Rahmen der EFQM-Kriterien (European Foundation for Quality Management) bei gleichzeitiger Verbesserung von Dokumentations- und Kontrollsystemen im Gesundheitswesen an. Dazu muss frühestmöglich ein gesamtluxemburgischer Qualitätssicherungsplan erstellt, sowie ein System der landesweiten Qualitätssicherungskontrolle geschaffen werden.</i></p> <p><i>Die ADR wird eine kleine aber effektive Gesundheitskontrollbehörde schaffen, um diese Qualitätsstandards auf nationalem Plan zu bestimmen (aufgrund internationaler Normen) und die notwendigen Kontrollen durchzuführen. Diese Behörde muss unabhängig vom Gesundheitsminister arbeiten. Sollten weiter Gesundheitsministerium und die Sécurité sociale dem gleichen Minister unterstellt sein, so ist diese Behörde z.B. dem Verbraucherschutz anzugliedern. Diese neue Behörde wird unter anderem die Standards in den Krankenhäusern, Alters- und Pflegeheimen sowie dem „Laboratoire national de Santé“ überwachen.</i></p> <p><i>Die Beratungsgremien sollen in Form eines vom Gesundheitsministerium unabhängigen, wissenschaftlichen Beirats zusammengefasst werden, welcher Forschung, Leitlinienbearbeitung und medizintechnische</i></p>							

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Pirarteptei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
		<p>Folgenabschätzung vereint. Die Kompetenzzentren sollen gebündelt werden und in enger Zusammenarbeit mit dem wissenschaftlichen Beirat und den fachärztlichen Vereinigungen ihre Zielsetzungen definieren.</p> <p>Desweiteren soll eine zentrale Datenstelle anonymisierte Gesundheitsdaten erfassen und auswerten und somit, unter der Berücksichtigung strengster Datenschutzregeln, einen globalen Überblick über den Gesundheitszustand der Luxemburger Bevölkerung liefern.“</p>							
<p><b>4.3.1. Votre parti politique est-il prêt à créer un congé associatif, du moins en faveur de membres d'associations d'utilité publique ?</b></p>	<p>Oui, encore faudra-t-il définir ce qu'on entend par associations d'utilité publique.</p>	<p>L'ADR n'a pas abordé ce point spécifique dans son programme électoral.</p>	<p>Le KPL est favorable à l'instauration de congé associatif pour les membres d'associations d'utilité publique.</p>	<p>Oui. Bien que notre vision à long terme est l'introduction d'un revenu inconditionnel de base.</p>	<p>- Die DP will die Frage der Unterstützung des Benevolats im Rahmen eines Gesetzes über die gemeinnützigen Vereine diskutieren. Dabei geht es der DP in Zeiten der Wirtschafts- und Finanzkrise darum ein Gleichgewicht zwischen ehrenamtlichen Aktivitäten einerseits und wirtschaftlichen Zwängen andererseits zu finden.</p>	<p>Oui, nous sommes en faveur de la création d'un congé associatif. Cependant l'introduction d'un tel congé devrait se faire dans le contexte d'une réforme générale des congé de coopération / culturel / sportif afin d'instaurer la possibilité de faire reconnaître l'engagement bénévole à une plus large échelle, au-delà des dédommagements actuels.</p>	<p>Déjà fin 2000 une proposition de loi portant institution d'un congé associatif (rôle n° 4734) a été déposé par le LSAP.</p> <p>Il s'agit en effet de créer un congé associatif valable pour toute forme d'engagement volontaire dans l'intérêt de la collectivité.</p> <p>Ainsi, les pouvoirs publics auront franchi le pas décisif de la reconnaissance légale, d'un véritable droit de disposer du temps nécessaire pour accomplir un travail utile à la société. Ce congé constituerait un véritable droit du citoyen et non une simple faveur accordée aux bénévoles.</p>	<p>Le Luxembourg a besoin de bénévoles qui se mettent au service de tierces personnes voire de la société luxembourgeoise dans leur globalité. Nous continuons à soutenir et promouvoir le bénévolat.</p> <p>Extrait du programme électoral :</p> <p>Wir werden die Freiwilligenagentur unterstützen. Luxemburg braucht auch weiterhin enthusiastische Freiwillige, die sich im Dienste von Dritten und der Gemeinschaft engagieren. Ohne ehrenamtliches Engagement in den Kultur- und Sportorganisationen, den Vereinen sowie den wohltätigen Organisationen würde vieles in der Gesellschaft nicht funktionieren</p> <p>Le congé associatif n'est pas prévu dans notre programme électoral.</p>	<p>Oui, nous proposons que les membres d'une association d'utilité publique puissent avoir des congés associatifs. Si un employé privé a le droit de prendre un congé associatif, nous proposons que des avantages fiscaux soient rendus envers l'employeur.</p>

## 5. Droits sociaux

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Pirarteipartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p><b>5.1.1. Seriez-vous prêts à reconsidérer la procédure électorale afin d'introduire à l'avenir le vote par correspondance pour les élections des délégations du personnel en entreprise ?</b></p>	Oui.	Oui	Il est logique que les membres du personnel qui ne peuvent être présents sur le lieu du vote le jour de l'élection sociale puissent voter par correspondance.	Oui. Des élections sont des élections et devraient avoir à peu près les mêmes procédures.	- Die DP sieht keine Einwände für die Einführung der Briefwahl bei Sozialwahlen. Wir wollen zusammen mit den Sozialpartnern eine Qualitätsoffensive starten, damit die Mitbestimmung etwa mit Hilfe von spezifischen Schulungen qualitativ besser und effizienter im Interesse des Unternehmens und seiner Angestellten wird.	déi gréng soutiennent cette proposition.	Oui, en effet, toute action visant à améliorer la participation démocratique reçoit l'appui du LSAP.	<p>Le CSV s'est engagé à mettre à la disposition des représentants syndicaux et patronaux les instruments législatifs nécessaires afin qu'ils soient à même de remplir au mieux leurs obligations.</p> <p>Nous entendons dans ce contexte transposer le projet de loi portant réforme du dialogue social qui entend affermir et consolider le travail syndical. Il va de soi que les avis des différentes parties concernées seront pris en compte.</p> <p>Dans ce contexte, nous vous prions de noter que le projet de loi sub-mentionné prévoit la possibilité du vote par correspondance «des salariés absents de l'entreprise le jour du scrutin pour des raisons inhérentes à l'organisation du travail dans l'entreprise ou en raison de maladie, d'accident du travail, de maternité ou de congés».</p>	Si cela peut réduire les frais administratifs de l'état pourquoi pas.
<p><b>5.2.1. La dérégulation des horaires de travail dans un certain nombre d'entreprises -- Que comptez-vous entreprendre pour améliorer ces conditions de travail inacceptables ?</b></p>	Nous voulons réduire l'excessive flexibilité du temps de travail, déjà possible actuellement dans le Code du Travail, surtout depuis la loi PAN de 1999 d'un gouvernement	L'ADR a retenu dans son programme électoral: <i>„Die ADR wird keiner gesetzlichen Kürzung der Arbeitszeit zustimmen. Sozialpartnern wird es aber erlaubt, nach Verhandlungen im Rahmen von Kollektivverträgen, kürzere oder flexible Arbeitszeiten für einen</i>	Le patronat, en particulier dans les secteurs cités de la grande distribution et du nettoyage, impose des horaires de travail vraiment inacceptables. Pour rappel, le KPL exige non seulement le	On n'a pas pris de position sur ce point exacte, cependant notre position vis-à-vis d'un revenu de base devrait assouplir les conséquences et améliorer les positions de négociation de ces employés.	- Die DP setzt sich für sichere Arbeitsplätze ein. Wir wollen deshalb die Arbeitsbedingungen Sektor für Sektor auf den Prüfstand nehmen, und dabei Flexibilität und Effizienz überprüfen und die Unternehmen als Gegenleistung zum Erhalt	déi gréng sont d'avis que le code du travail, qui prévoit d'ailleurs déjà des mécanismes de flexibilisation du temps de travail, doit toujours être respecté et primer	Le LSAP met l'accent sur l'importance du dialogue social pour mettre en équilibre les performances économiques et la qualité des relations de	Le CSV confirme sa position traditionnelle en la matière. Nous n'admettons pas de flexibilisations ayant des effets néfastes pour les salariés. Si l'employeur a besoin de sécurité dans sa planification, il est	Les institutions sociales devront s'en occuper. Lorsqu'ils auront des propositions qu'ils puissent en faire part

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
	<p>CSV/LSAP, qui constituait la première importante loi de dérégulation du droit du travail. Vous avez raison de mentionner les horaires irréguliers et les coupures non limitées entre les différentes plages de travail pendant la journée, parfaitement possibles aujourd'hui selon cette loi. Il faudrait limiter le nombre et l'étendue de ces coupures dans la loi.</p> <p>Nous sommes également opposés à une extension des périodes de référence concernant le calcul du temps de travail hebdomadaire de 40 heures, afin de limiter les journées très longues. Et nous avons voté contre la loi sur une extension de l'heure d'ouverture des magasins le samedi.</p>	<p><i>Betrieb oder eine Branche zu vereinbaren.</i></p> <p>(...)</p> <p><i>Die ADR ist aber auch der Meinung, dass der Sonntag prinzipiell der Familie gehört, dass ein gemeinsamer freier Tag der Kohäsion der Gemeinschaft förderlich ist und z.B. kulturellen und sportlichen Veranstaltungen dienlich ist. Daher wird die ADR an der aktuellen Gesetzgebung zur Sonntagsarbeit festhalten.“</i></p>	<p>respect des 40 heures hebdomadaires, mais propose une réduction du temps de travail à 35h/semaine sans réduction de salaire. Il est opposé au travail dominical, et estime qu'il ne peut y avoir plus d'une coupure dans le temps de travail.</p> <p>Le seul moyen d'améliorer ces conditions de travail est de légiférer en la matière et, ensuite, de faire respecter cette législation par le patronat. Il est clair que pour obtenir une telle législation, des actions seront nécessaires pour amener les responsables politiques à agir en ce sens.</p>		<p>und Schaffung sicherer Arbeitsplätze verpflichtet. Zu dieser Diskussion gehören beispielsweise je nach Wirtschaftszweig flexiblere Arbeitszeitenregelungen oder die Freigabe der Ladenöffnungszeiten. Die DP ist der Ansicht, dass in Zeiten der steigenden Arbeitslosigkeit, der Fokus darin besteht, den Menschen ein gesichertes Einkommen zu garantieren.</p>	<p>sur les conventions collectives.</p> <p>Il est urgent de renforcer les <b>moyens personnels de l'inspection du travail</b> et des mines afin qu'elle puisse procéder à des contrôles plus fréquents. Les irrégularités voire illégalités en ce qui concerne les conditions de travail dans certains secteurs ne peuvent pas être tolérées.</p> <p>Déi gréng sont d'avis qu'il faut profiter de la réforme de la loi sur le dialogue social afin de renforcer la capacité des partenaires sociaux à négocier des conventions collectives plus respectueuses des besoins individuels des salariés.</p> <p>Une meilleure formation des délégués à l'égalité et à la sécurité pourrait également être un facteur clé pour éviter ou combattre les abus.</p>	<p>travail. Le rôle de l'ITM devra aussi être renforcé.</p>	<p>tout aussi vrai que le salarié doit également pouvoir planifier sa vie et celle de sa famille.</p> <p>Un aménagement flexible du temps du travail est possible, mais il devra être décidé dans le cadre des négociations collectives et faire l'objet d'un consensus.</p> <p>Dans le secteur public, la possibilité généralisée de télétravail a été introduite (règlement grand-ducal du 10 octobre 2012 déterminant les conditions générales relatives à l'exercice du télétravail dans la fonction publique, entré en vigueur fin octobre 2012).</p> <p>La CSV confirme son soutien au projet de loi introduisant le compte épargne temps dans la Fonction publique qui a été déposé fin 2012. Il veut qu'un tel mécanisme soit également élaboré pour le secteur privé.</p>	<p>dans les plus brefs délais. Nous ne pouvons pas entreprendre qqch si nous n'avons pas de cas spécifiques.</p>
<p><b>5.3.1. Quelles mesures prendrez-vous contre les diverses formes de discrimination sur notre marché du travail ?</b></p>	<p>Nous voulons reconnaître légalement les qualifications acquises dans la structure des salaires. Nous voulons faciliter le reclassement en préconisant et en contrôlant sur place des mesures d'adaptation des postes de travail aux besoins spécifiques des personnes en inadapation</p>	<p>L'ADR a retenu dans son programme électoral :  <i>“Die Anstellung von Nicht-Luxemburgern in den öffentlichen Dienst sollte jedenfalls perfekte Luxemburgisch-, Französisch- und Deutschkenntnisse der Kandidaten voraussetzen, sowie ein umfassendes Wissen über Luxemburgs Institutionen, Kultur und Geschichte.“</i></p> <p>(...)</p> <p><i>„Wir wollen, dass Behinderte zur Arbeit ermutigt werden und nicht zum Rückzug in die</i></p>	<p>Le KPL estime qu'exception faite des emplois dans la fonction publique ne pouvant être exercés que par des résidents de nationalité luxembourgeoise, aucune forme de discrimination pour accéder à un emploi ne peut exister.</p>	<p>D'Pirate setzen sich für eng gleichberechtigte Gesellschaft ohne Barrieren an Hürden an - eng Gesellschaft, an der sich och Mänsche mat kierperlechen, psycheschen oder geeschtege Behënnerunge fräi vun Diskriminierung a Stigmatisierung mat de gläiche Chancen entfale kënnen wéi all aner Persounen. Eng Behënnerung dierf keng Aschränkung sinn an de Gesetzgeber muss mat alle Mëttele dofir surgeren, datt all Mänsch e selwerbestëmmt Liewe féiere kann. No der Idee vun der UN-Behënnererechtskonvention</p>	<p>- Die DP bekennt sich zu mehr Chancengleichheit am Arbeitsmarkt. Hierfür ist es notwendig, dass insbesondere Jugendliche, weniger gut ausgebildete Personen, ältere Arbeitnehmer und Langzeitarbeitslose sowie Personen mit Behinderung wieder vermehrt in Arbeit gebracht werden. Um diese Ziele zu erreichen, brauchen wir eine andere, eine effizientere Arbeitsmarktpolitik. Die Beschriebenen Problemfelder erweisen sich als</p>	<p>Nous préconisons une série de mesures dans notre programme électoral dont :</p> <p>Ne plus permettre de se libérer de leur obligation d'employer des personnes à besoin spécifiques via le paiement d'une amende.</p> <p>Transposer la convention des Nations Unies</p>	<p>Le LSAP met l'accent sur l'importance du dialogue social pour mettre en équilibre les performances économiques et la qualité des relations de travail. Le rôle de l'ITM devra aussi être renforcé.</p>	<p>Pour parvenir à une représentation équilibrée des femmes et des hommes à tous les niveaux, nous projetons d'adopter des mesures supplémentaires permettant de mieux concilier famille et emploi, e.a. à travers l'extension de l'offre de services de garde pour enfants.</p> <p>Il échet de noter que l'accès à la fonction publique, sauf dans</p>	<p>PAS DE RÉPONSE</p>

ALOS-LDH	Déi Léink	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
	professionnelle, mais aussi des femmes rentrantes. Pour l'intégration des personnes handicapées nous proposons des mesures concrètes comme le job coaching, l'assistance personnelle sur le lieu de travail ou le peer consulting. La reconnaissance effective du principe « même salaire pour un même travail » par les tribunaux du travail doit être facilitée. Tous les résidents doivent avoir accès à la Fonction Publique.	<p><i>Unfallrente. Dies bedingt, dass auch Personen eventuell als Behinderte anerkannt werden können, die zu weniger als 30% invalide sind. Arbeitgeber, die einen behinderten Menschen beschäftigen, müssen zwischen 40 und 100% des Gehalts eines Behinderten oder, wie früher, die Rückzahlung der Soziallasten erhalten. Staat, öffentliche Verwaltungen und Gemeinden müssen mit dem guten Beispiel vorangehen und mindestens die gesetzlichen Quoten von Behinderten respektieren.</i></p> <p><i>Der Privatsektor muss besser unterstützt werden, damit auch dort mehr Menschen mit Behinderung einen Arbeitsplatz finden. Dazu gehört unter anderem eine Anlaufstelle für Arbeitnehmer, die einen Menschen mit Behinderung beschäftigen wollen und sich über die entsprechenden administrativen Prozeduren informieren möchten.</i></p>		soll Lëtzebuerg all néideg Mesuren huele fir d'Inklusioun vun all Mënsch mat enger Behënnerung ze garantéieren a sou déi sozial a politesch Partizipatioun ze erméiglechen.	äußerst heterogen. Was den Zugang zum Arbeitsmarkt von Frauen anbelangt setzt die DP bei der Vereinbarkeit von Familie und Beruf an. Mit einer flächendeckenden und qualitativ hochwertigen Kinderbetreuung will die DP eine stärkere Chancengleichheit auf dem Arbeitsmarkt garantieren. Von einer Individualisierung der Besteuerung erwartet die DP sich, dass die Erwerbstätigkeit von Frauen sich als rentabler erweist. Was den Zugang von Menschen mit Behinderung auf den Arbeitsmarkt anbelangt müssen über die bewährten „ateliers protégés“ hinaus verstärkt Anstrengungen unternommen werden um Personen mit Behinderung vermehrt in den klassischen Arbeitsmarkt zu integrieren. Soziale Initiativen (z.B. Initiative „Job Coaching“), die versuchen Behinderte an den ersten Arbeitsmarkt heranzuführen, sollen deshalb stärker unterstützt werden. Die öffentliche Hand soll ihrerseits mit gutem Beispiel vorangehen und den gesetzlichen Bestimmungen entsprechend mehr Menschen mit Behinderung einstellen. Die DP setzt sich darüber für das Konzept einer persönlichen Assistenz ein, um behinderten Menschen zu erlauben in ihrer eigenen Wohnung zu bleiben und einer Arbeit nachzugehen. Ein Einzug ins Heim sollte die ultimative Lösung sein, für die Betroffenen die es wünschen bei sich zu Hause zu wohnen.	relative aux droits des personnes handicapées. Soutenir le développement du télétravail. Améliorer les programmes de formation et de reconversion professionnelle. Flexibiliser le congé parental, introduire des comptes épargne-temps permettant d'adapter les horaires de travail en fonction de l'évolution de la situation personnelle, l'introduction de quotas pour la composition des conseils d'administration... Une meilleure formation des délégués à l'égalité pourrait être un facteur clé pour éviter ou combattre ces inégalités.		les domaines dits de participation à l'exercice de la puissance publique, a été ouvert d'une façon générale aux citoyens de l'Union européenne. De nombreux citoyens non-Luxembourgeois travaillent déjà dans le secteur public au sens large du terme (fonction publique, établissements publics...). Leur part augmentera sans aucun doute dans les années à venir, alors que nous avons besoin de personnel qualifié tant au niveau du secteur privé que du secteur public. Il existe d'ores et déjà différentes mesures afin de maintenir les seniors. plus longtemps sur le marché du travail. Il faudra continuer sur la lancée et ne cesser de revaloriser le travail de ces salariés. La gestion active des âges constituera une action dans la fonction publique. La Convention européenne sur les droits des personnes handicapées vient d'être adoptée. Nous voulons maintenant élaborer un plan d'action pour transposer ladite directive, afin de garantir aux personnes handicapées la participation la plus complète possible à la vie sociale et de leur permettre, dans la mesure du possible, de mener une vie en toute autonomie. Il échet de noter dans ce contexte qu'il existe	

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
								d'ores et déjà un plan d'action national relatif aux droits des personnes handicapées. Nous entendons mettre en place les conditions préalables et les aides nécessaires, afin de favoriser dans la mesure du possible l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail primaire. De manière générale, nous entendons également procéder à une collecte de données afin de mieux connaître les besoins spécifiques des personnes handicapées et ainsi être à même de mieux y répondre.	
5.4.1. Êtes-vous prêts à défendre une réforme de la loi concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures qui garantirait à tous les étudiants luxembourgeois, résidents ou enfants de travailleurs frontaliers un appui tenant compte de leur situation sociale et du type d'études entreprises ?	Oui. L'ancien système des allocations familiales et des bourses était plus juste. On pourrait songer à une nouvelle « allocation d'autonomie » pour étudiants assimilée à une prestation de sécurité sociale. Il faudra de toute façon prévoir une part fixe et une bourse selon le revenu, ainsi qu'une cotisation permettant d'avoir plus tard une pension basée également sur les années d'études.	En ce qui concerne les réponses aux questions 5.4.1 à 5.4.5, l'ADR a retenu dans son programme électoral : <i>“Die ADR ruft in Erinnerung, dass die EU im Bereich der Hochschulpolitik keine eigenen Kompetenzen hat. Das 2013 vom EuGH gefällte präjudizielle Urteil in Sachen Studienbeihilfen über den Umweg der Niederlassungsfreiheit ist ein weiteres Beispiel für die ständige Kompetenzüberschreitung europäischer Institutionen zu Lasten der Mitgliedsstaaten. Im Bereich der Studienbeihilfen ist die ADR der Auffassung, dass die globalen Leistungen für die Studenten nicht verringert werden dürfen. Die ADR hält auch an der bisherigen Lösung fest, in dem Sinne, dass es sowohl Stipendien als auch Kredite geben soll. Die Fristen für die Rückzahlung von Krediten sollen verlängert werden um der aktuellen Tendenz in Richtung Verringerung der</i>	Le KPL a toujours défendu l'égalité de droits sociaux pour tous les travailleurs au Luxembourg, qu'ils soient résidents ou pas, communautaires ou non, et soutien donc logiquement la réforme visant à garantir à tous les enfants de personnes travaillant au Luxembourg, un soutien pour études supérieures en fonction de la situation sociale et du type d'études qu'ils réalisent,	Oui	- Die DP bekennt sich zu dem europäischen Prinzip des Diskriminierungsverbots wie sie unter anderem in der EU-Gleichbehandlungsrichtlinie festgeschrieben ist. Neu ist jedoch in diesem Zusammenhang die Auslegung der Richtlinien durch den europäischen Gerichtshof und dessen Ausweitung und Anwendung auf den Bereich der Hochschulpolitik. Die DP stellt fest, dass in den allermeisten EU-Mitgliedsstaaten eine Residenzklausele besteht in Bezug auf den Zugang zu finanziellen Unterstützungen im Bereich der Hochschulen. Die DP wird sich deshalb auf europäischer Ebene für eine Gleichbehandlung aller Bürger einsetzen. Die DP war im Parlament gegen die Neuregelung der Studienbeihilfen, da sie nicht sozial selektiv und bedarfsorientiert konzipiert wurde. Wir werden die Studienbeihilfen deshalb neu regeln und in Zukunft wieder nach	Oui, déi gréng sont d'avis que les aides devaient être accordées aux enfants des résidents et frontaliers selon leur situation sociale.	Il est un fait que hâtivement il y a eu l'adoption d'une loi pour répondre aux exigences de l'arrêt de la Cour de Justice de l'union européenne du 20 juin 2013 que ce texte n'a guère pu être discuté et qu'une procédure de consultation s'impose pour répondre aux questions restées en suspens.	La loi de 2010 concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures a été modifiée par la loi du 19 juillet 2013. Cette loi élargit le champ d'application des bénéficiaires aux enfants de travailleurs frontaliers dès lors que ceux-ci exercent leur profession au Luxembourg depuis une certaine durée. Ce faisant, la loi s'est inspirée des recommandations de la Cour de Justice de l'Union européenne. Il n'en demeure pas moins que le système d'aides étatiques devr être réaménagé, car l'extension du champ des bénéficiaires des aides étatiques aura un impact considérable sur le budget de l'Etat. Madame la Ministre	PAS DE RÉPONSE



ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
		<p><i>Anfangsgehälter Rechnung zu tragen.</i></p> <p><i>Die Neuordnung der Studienbeihilfen darf auf keinen Fall die luxemburgischen Studenten gegenüber anderen benachteiligen, egal ob sie in Luxemburg oder im Ausland leben. Anlässlich der jetzt erfolgenden Neuordnung der Studienbeihilfen müssen bei den im Ausland lebenden Studenten deren nationale Zuwendungen, wie z.B. Bafög, Kindergeld usw. vollumfänglich angerechnet werden.</i></p> <p><i>Studenten, die im Ausland leben und nicht berechtigt sind Studienbeihilfen oder Kredite in Luxemburg zu bekommen, sollen weiterhin bis zum Alter von 26 Jahren Kindergeld beziehen, solange sie studieren und ein Elternteil in Luxemburg arbeitet. Sollten sie im Ausland Studienbeihilfen bekommen, bekommen sie kein Kindergeld mehr in Luxemburg.</i></p> <p><i>Bei der Festlegung der Höhe der Studienbeihilfen soll verstärkt auf die wirklichen Bedürfnisse geachtet werden. Die Höhe der Einschreibegebühren und die Lebenshaltungskosten variieren erheblich von Land zu Land. Daneben sollen auch soziale Kriterien stärker berücksichtigt werden.“</i></p>			diesen Kriterien ausrichten.			de l'Enseignement supérieur est en train de consulter les différents partenaires en la matière.	
5.4.2. Êtes-vous disposés à assouplir la condition d'une période minimale d'activité d'un des parents de l'étudiant, prévue comme condition d'attribution de l'aide financière pour études supérieures, de manière qu'une brève interruption indépendante de la volonté de la personne concernée n'ait pas de conséquences sur la poursuite de l'aide financière ?	Oui.	<p>En ce qui concerne les réponses aux questions 5.4.1 à 5.4.5, l'ADR a retenu dans son programme électoral :</p> <p><i>“Die ADR ruft in Erinnerung, dass die EU im Bereich der Hochschulpolitik keine eigenen Kompetenzen hat. Das 2013 vom EuGH gefällte präjudizielle Urteil in Sachen Studienbeihilfen über den Umweg der Niederlassungsfreiheit ist ein weiteres Beispiel für die ständige Kompetenzüberschreitung europäischer Institutionen zu Lasten der Mitgliedsstaaten.</i></p> <p><i>Im Bereich der Studienbeihilfen ist die ADR der Auffassung,</i></p>		Oui		Oui			PAS DE RÉPONSE

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
		<p><i>dass die globalen Leistungen für die Studenten nicht verringert werden dürfen. Die ADR hält auch an der bisherigen Lösung fest, in dem Sinne, dass es sowohl Stipendien als auch Kredite geben soll. Die Fristen für die Rückzahlung von Krediten sollen verlängert werden um der aktuellen Tendenz in Richtung Verringerung der Anfangsgehälter Rechnung zu tragen.</i></p> <p><i>Die Neuordnung der Studienbeihilfen darf auf keinen Fall die luxemburgischen Studenten gegenüber anderen benachteiligen, egal ob sie in Luxemburg oder im Ausland leben. Anlässlich der jetzt erfolgenden Neuordnung der Studienbeihilfen müssen bei den im Ausland lebenden Studenten deren nationale Zuwendungen, wie z.B. Bafög, Kindergeld usw. vollumfänglich angerechnet werden.</i></p> <p><i>Studenten, die im Ausland leben und nicht berechtigt sind Studienbeihilfen oder Kredite in Luxemburg zu bekommen, sollen weiterhin bis zum Alter von 26 Jahren Kindergeld beziehen, solange sie studieren und ein Elternteil in Luxemburg arbeitet. Sollten sie im Ausland Studienbeihilfen bekommen, bekommen sie kein Kindergeld mehr in Luxemburg.</i></p> <p><i>Bei der Festlegung der Höhe der Studienbeihilfen soll verstärkt auf die wirklichen Bedürfnisse geachtet werden. Die Höhe der Einschreibegebühren und die Lebenshaltungskosten variieren erheblich von Land zu Land. Daneben sollen auch soziale Kriterien stärker berücksichtigt werden.“</i></p>							
5.4.3. Êtes-vous d'accord pour étendre le bénéfice des aides aux enfants de parents retraités, en pension d'invalidité ou décédés qui ont cotisé au Luxembourg pendant une période minimale à	Oui.		et d'étendre les aides aux enfants de parents retraités, en pension d'invalidité ou décédés ayant cotisé durant une période minimale à définir.	Oui		Oui			PAS DE RÉPONSE

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
définir ?									
5.4.4. Accepterez-vous d'inclure également les enfants de parents issus de pays tiers dans les dispositions de la nouvelle loi ?	Oui.			Oui		Oui			PAS DE RÉPONSE
5.4.5. Ne pensez-vous pas qu'en cas d'attribution d'une aide financière pour études supérieures à un enfant d'un travailleur frontalier remplissant les conditions, cette aide doit être renouvelée pour la durée des études, même si le statut du parent vient à changer en cours ?	Un alignement de la législation sur le règlement européen de sécurité sociale no. 883 permettrait d'harmoniser les prestations sociales du moins au niveau européen.			Oui et non. Si ce parent entre en chômage, oui, s'il travaille dans une autre capacité dans un autre pays, non.		Nous ne sommes pas d'avis que le droit à l'aide financière de l'Etat pour études supérieures devrait être accordée d'office pour l'ensemble de la période des études. Ceci n'est pas non plus le cas pour les enfants de résidents et introduirait une inégalité. Pour déi gréng, il faudrait idéalement garantir que le cycle entamé, voire au moins l'année académique en cours, puisse être terminée si l'étudiant-e remplit toujours les autres critères liés à la prolongation de l'aide financière (inscription, résultats).			PAS DE RÉPONSE

## 6. Immigration et asile

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Pirtepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p><b>6.1.1. Votre parti compte-t-il oeuvrer pour que la Convention du 18 décembre 1990 sur les droits des migrants et de leur familles soit enfin ratifiée par le Luxembourg ?</b></p>	Oui.	L'ADR n'a pas abordé ce point spécifique dans son programme électoral.	<p>Il est grand temps que le Luxembourg ratifie la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille du 18 décembre 1990 de l'ONU, entrée en vigueur le 1er juillet 2003.</p> <p>Il est inadmissible que des Etats, qui donnent au monde des leçons en matière de Droits de l'Homme, ne souscrivent pas cette convention. Le KPL fera tout ce qu'il peut pour que cette ratification intervienne au plus tôt.</p>	Oui	- Da bisher kein einziges EU-Mitgliedsland die UN-Konvention ratifiziert hat, schlägt die DP vor, dass eine gemeinsame Herangehensweise an die Problematik auf EU-Ebene von der Luxemburger Regierung gefordert werden sollte.	Il faudrait en effet d'abord que le Luxembourg signe cette convention.	Le LSAP constate qu'à ce jour aucun pays occidental n'a ratifié la Convention.	Les droits fondamentaux se trouvent au centre de notre politique d'immigration et d'asile.	Suivant cette Convention, cette convention est intégralement apte pour la ratification au Luxembourg. Sachant que la majorité des points dans cette convention sont déjà actifs dans le pays, mais pas ratifiée complètement dans la constitution.
<p><b>6.2.1. Sous quelles conditions seriez-vous disposés à accorder aux demandeurs d'asile un droit effectif de travailler ?</b></p>	Aucune condition spécifique ne devrait être liée au droit de travailler.	L'ADR n'est pas favorable à une modification des dispositions actuelles.	Comme les procédures de demande d'asile peuvent, dans certains cas, durer une éternité, il serait logiquement préférable que les demandeurs d'asile aient le droit de travailler car, comme on dit : «L'oisiveté est mère de tous les vices». Ce n'est pas humain de condamner quelqu'un à rester à attendre sans rien faire durant des mois. La première chose à faire est bien sûr de chercher à réduire le plus possible la durée de cette démarche.	Un poste libre devrait être notifié à l'ADEM et si après 6 semaines il n'a pas pu être rempli par un résident il deviendrait disponible pour des demandeurs de protection internationale cherchant un travail.	- Die DP will dass der Staat sich die nötigen Mittel gibt, um schnelle aber gerechte Asylprozeduren zu garantieren. Während der Zeit der Prozedur will die DP, dass die Asylsuchenden einer gemeinnützigen Arbeit nachgehen können, die ihnen einen strukturierteren Alltag und eine gewisse Unabhängigkeit von Sozialhilfen garantiert.	La loi du 5 mai 2006 permet aux demandeurs de protection internationale d'obtenir une Autorisation d'occupation temporaire (AOT). Le problème majeure est que cette mesure n'est que rarement mise en oeuvre par manque d'information des employeurs. Afin de revoir les dispositions de la loi, il faudrait surtout tout mettre en oeuvre pour que les demandeurs d'asile puissent profiter des droits existants.	La situation des demandeurs d'asile, et plus particulièrement leur droit de travailler, ensemble avec la lutte contre le travail clandestin a été au cœur des préoccupations du LSAP qui a œuvré pour une amélioration de la situation, notamment par une campagne de régularisation de travailleurs illégaux menée en 2013.	Nous nous engageons à mener pour une politique d'asile juste et décente.	Nous proposons que les demandeurs d'asile puissent travailler dans le territoire. Afin de les intégrer et aussi qu'ils puissent entrer en contact avec les résidents, qu'ils puissent travailler partiellement avec des services de l'Etat, dans le secteur privé, en temps partiel sans mettre en cause le taux de chômage et l'impact sur le marché de l'emploi. Nous voudrions instaurer un droit de travail limité sur 2 ans.

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Pirtepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p><b>6.3.1. Comment envisagez-vous d'améliorer la collaboration entre les Ministères de la Justice et de l'Immigration pour les personnes en fin de peine de prison que le gouvernement envisage de rapatrier ?</b></p>	<p>Nous sommes pour une abolition de la « double peine » injuste consistant à renvoyer dans leurs pays d'origine des personnes résidentes de longue date au Luxembourg à la fin de leur incarcération.</p>	<p>L'ADR a retenu dans son programme électoral:  <i>„Ansländische Gewalttäter werden nach Verbüßung ihrer Strafe definitiv des Landes verwiesen“</i></p>	<p>Le KPL a toujours été contre la rétention des «sans papiers» et, logiquement, contre l'existence d'un Centre de rétention. En ce qui concerne le rapatriement d'un détenu, il est préférable, pour éviter la double peine, que le ministère de la Justice informe au plus tôt le ministère de l'Immigration, afin qu'il prenne directement les mesures qui s'imposent pour rapatrier l'intéressé, et pour qu'il accomplisse la peine dans son pays.</p>		<p>- Die DP spricht sich für eine bessere Vorbereitung der Häftlinge auf ihre Entlassung und Rückführung aus.</p>	<p>La prolongation de la détention de prisonniers en phase de rapatriement au centre de rétention est en effet inacceptable et relève simplement d'un manque de volonté politique. Une meilleure coordination entre les services du Ministère en charge de l'exécution des peines et du rapatriement serait suffisant afin de préparer ce dernier avant la fin de la peine.</p>	<p>Le parti pirate n'a pas pris une décision finale sur cette question.</p>	<p>Nous nous proposons d'écourter les délais procéduraux en la matière. Nous souhaitons également mettre l'accent sur le retour volontaire des personnes concernées dans leur pays d'origine, sous réserve toutefois que la situation s'y soit détendue et que les personnes concernées y puissent mener une vie normale en sécurité.</p>	<p>Les ambassades, les ministères de la justice et de l'immigration doivent en premier lieu respecter la personne. Le rapatriement doit être discuté avec les personnes afin qu'ils ne soient pas démunis. Des structures sociales et institutions sociales devraient s'occuper à aider dans ces cas à ce que la personne sache comment il pourra se débrouiller. Les ambassades devraient demander à leurs pays respectifs de mettre à disposition des locaux, des personnes qualifiées à aider les personnes rapatriées à ce qu'ils puissent reprendre le bon chemin dès leurs arrivées !</p>

## 7. La sensibilisation aux droits de l'Homme

ALOS-LDH	Déi Lénk	ADR	KPL	Piratepartei	DP	Déi Gréng	LSAP	CSV	PID
<p><b>7.1.1. Votre parti fera-t-il inscrire l'enseignement des Droits de l'Homme dans les programmes scolaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire?</b></p>	Oui.	<p>„Die Inhalte des Religionsunterrichts an öffentlichen Schulen müssen vom Staat genehmigt werden, wie es im Übrigen auch beim Werteunterricht der Fall ist. Die Achtung der Menschenrechte sowie eine Haltung des Respekts und der Toleranz gegenüber anderen Religionen und philosophischen Auffassungen sind unverzichtbare Inhalte eines solchen Unterrichts. Außerdem muss dafür Sorge getragen werden, dass das Lehrpersonal, sowohl im Religions- als auch im Werteunterricht, über die nötigen vom Staat überprüften Qualifikationen verfügt.</p> <p>Der Religionsunterricht stellt die Sinnfrage anders als der Werteunterricht. Diese Wahlmöglichkeit in Bezug auf die individuelle Herangehensweise auf essentielle Fragen muss den Kindern und Jugendlichen erhalten bleiben. Der Religionsunterricht bietet die Möglichkeit, einen selbst gewählten Unterschied zu leben, analog einer Spezialisierung in anderen Unterrichtsbereichen. Dies ist oftmals für junge Menschen ein wichtiges Element der Persönlichkeitsbildung.</p> <p>Auch im allgemeinen Werteunterricht sollten die Schüler mit den Religionen und anderen philosophischen Weltanschauungen vertraut gemacht werden. Dabei sollte ihr moralisches und ethisches Bewusstsein entwickelt werden. Die Achtung der Menschenrechte sowie eine Einführung in das Verständnis komplexer, gesellschaftlicher Abläufe sind selbstverständliche Bestandteile eines solchen Unterrichts.“</p>	<p>Le KPL considère qu'il est vraiment indispensable qu'un tel cours soit introduit dans les programmes scolaires de l'enseignement fondamental et secondaire. En effet, comme vous le faites remarquer, les jeunes ne sont pas sensibilisés à ces thème, est c'est vraiment regrettable qu'il en soit ainsi.</p> <p>Il faut cependant que l'on traite TOUS les droits de l'homme qui figurent dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, sans exception aucune. Les politiciens ont tendance a ne retenir que ceux qui leur conviennent et, comme par hasard, les droits sociaux (droits à la santé, à l'éducation, au logement, au travail, etc.) ne sont jamais évoqués.</p> <p>Il serait également important que l'on accorde dans les programmes scolaires plus d'espace à l'éducation des jeunes à des valeurs telles que la solidarité, le respect de l'autre, la fraternité, l'anti-racisme, etc. afin de lutter contre l'individualisme et l'égoïsme toujours plus répandues dans la société dans laquelle nous vivons.</p>	<p>On exige l'abolition des cours de religion en faveur d'un cours d'instruction civique incluant les droits de l'Homme dans le curriculum scolaire.</p>	<p>- Für die DP muss die Vermittlung und Auseinandersetzung mit den allgemeinen Menschenrechten und ihrer moralphilosophischer Basis ein Leitfaden des Werteunterrichts sowohl in der Grundschule als auch in der Sekundarschule sein. In anderen Fächern, wie z.B. dem Geschichtsunterricht kann die Thematik der Menschenrechte ebenfalls unter historischen Gesichtspunkten behandelt werden.</p>	<p>Oui, nous sommes d'avis qu'il faut développer la formation civique, politique et l'éducation au développement durable.</p> <p>L'enseignement aux droits de l'Homme en fait partie.</p>	PAS DE RÉPONSE	<p>A nos yeux, il ne suffit pas de se limiter à sensibiliser les jeunes aux droits de l'Homme. Nous entendons ancrer davantage les droits de l'Homme dans notre texte constitutionnel. De même, nous souhaitons mener des actions positives pour sensibiliser la population locale aux discriminations qui persistent toujours dans notre société.</p>	<p>L'éducation de nos enfants reste un point très important. L'éducation fait que l'enfant comprenne le fonctionnement de la société. Le PID veut que dans l'enseignement secondaire des cours des droits de l'homme devraient être enseignés impérativement. Comprendre quels sont les droits humains afin que le futur des jeunes personnes soit au mieux compris et respecté.</p>